Stella-JoneS Inc.®

UNE FORTE PRÉSENCE

UNIS DANS UN MÊME BUT

RAPPORT ANNUEL 2010

1 Rétrospective financière de cinq exercices
2 Faits saillants de 2010
3 Principales forces de Stella-Jones
4 Rapport du président du conseil
6 Message du président
8 Acquisition de Tangent Rail Corporation
9 Le réseau de Stella-Jones
10 Traverses de chemin de fer
11 Poteaux destinés aux sociétés de services publics
12 Produits industriels et bois d'œuvre à usage résidentiel
13 Rapport de gestion
32 États financiers consolidés
67 Administrateurs et dirigeants
68 Bureaux d'exploitation
70 Renseignements corporatifs

Une forte présence

Stella-Jones est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits en bois traité sous pression. Les principales catégories de produits de la Société, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, constituent des composantes de base de l'infrastructure physique de l'économie. Le réseau de Stella-Jones compte dix-huit usines de traitement du bois réparties dans neuf états américains et cinq provinces canadiennes. Forte de sa longue histoire et de sa réputation bâtie sur la sécurité d'approvisionnement qu'elle offre à ses clients, la Société dessert plusieurs des plus importants exploitants de chemins de fer et fournisseurs de télécommunications et services publics d'électricité d'Amérique du Nord. Stella-Jones offre également une gamme de services auxiliaires à ses clients du secteur ferroviaire, et produit du bois traité pour les marchés industriel et résidentiel.

Unis dans un même but

Exerçant un leadership ciblé dans les catégories de produits où la Société est bien établie, les professionnels de Stella-Jones améliorent régulièrement leurs façons de faire et partagent leurs meilleures pratiques avec leurs collègues de tous les emplacements de la Société. Cette fertilisation croisée d'idées – cet « effet de réseau » – constitue un aspect important de la culture d'amélioration continue chez Stella-Jones. L'objectif vise à réaliser des économies d'échelles, améliorer les marges et accroître la pénétration de marché. Au fil des ans, cette combinaison de dévouement remarquable et de savoir-faire a permis d'accroître de façon soutenue la valeur pour les actionnaires.

Rétrospective financière de cinq exercices

Exercices terminés les 31 décembre	2010	2009	2008	2007	2006
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	$	$	$	$	$
Résultats d'exploitation					
Ventes	**561 046**	411 119	384 822	269 714	223 853
BAIIA [1]	**70 999**	59 023	58 329	49 500	38 166
Bénéfice net	**34 395**	30 069	28 547	25 700	20 846
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation [1,2]	**50 092**	40 936	41 055	33 438	26 839
Situation financière					
Fonds de roulement	**192 399**	170 082	156 898	103 241	79 966
Total de l'actif	**521 633**	370 795	407 546	244 856	213 675
Dette à long terme [3]	**125 828**	87 080	105 759	47 444	31 893
Avoir des actionnaires	**281 385**	179 978	161 112	127 757	105 822
Données par action					
Bénéfice net de base par action ordinaire	**2,27**	2,38	2,29	2,09	1,81
Bénéfice net dilué par action ordinaire	**2,26**	2,37	2,25	2,03	1,76
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation [1,2]	**3,30**	3,24	3,29	2,71	2,33
Valeur comptable	**17,67**	14,19	12,82	10,35	8,60
Dividende par action	**0,38**	0,36	0,34	0,24	0,14
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	**15 163**	12 638	12 483	12 324	11 541
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	**15 923**	12 684	12 565	12 341	12 298
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	**15 204**	12 704	12 695	12 690	11 868
Ratios financiers					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	**14,9 %**	17,6 %	19,8 %	22,0 %	24,4 %
Ratio d'endettement à long terme [3]	**0,45 :1**	0,48 :1	0,66 :1	0,37 :1	0,30 :1
Fonds de roulement	**3,41**	3,01	2,31	2,56	2,11

1 Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.

2 Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

3 Y compris la partie exigible à court terme.

VENTES
(en millions de $)

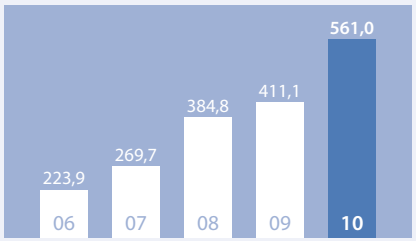

BAIIA [1]
(en millions de $)

BÉNÉFICE NET
(en millions de $)

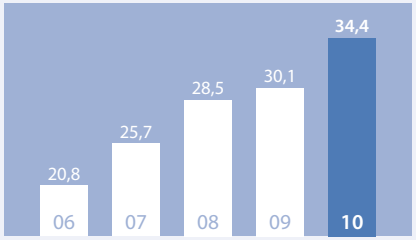

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION [1,2]
(en millions de $)

Faits saillants de 2010

Expansion géographique et croissance des revenus

En 2010, Stella-Jones a continué de déployer son modèle d'affaires en misant avant tout sur son principal domaine de compétences, le traitement sous pression du bois, tout en poursuivant sa croissance par l'élargissement et l'amélioration de son réseau. Stella-Jones a ainsi :

- enregistré les revenus et les bénéfices les plus élevés de son histoire;
- réalisé la plus importante acquisition de son histoire;
- maintenu de robustes flux de trésorerie et conservé une situation financière solide;
- préparé la voie à une nouvelle croissance importante de la valeur pour les actionnaires.

Acquisition de la société Tangent Rail Corporation

Dans le but d'étendre sa présence géographique, de rehausser sa gamme de produits et d'améliorer de façon générale sa capacité à approvisionner ses clients, Stella-Jones a fait l'acquisition de la société Tangent Rail Corporation en 2010, et a ainsi :

- élargi son réseau continental grâce à l'ajout d'usines de traitement du bois stratégiquement situées dans les états de l'Alabama, de l'Indiana, de la Louisiane et de la Pennsylvanie;
- franchi une autre étape importante vers son objectif de consolider le marché nord-américain des traverses de chemin de fer;
- sécurisé son approvisionnement en créosote, un produit de préservation du bois indispensable dans le procédé de traitement des traverses de chemin de fer; et
- accru son offre de produits et services de base avec une gamme de services complémentaires à valeur ajoutée pour ses clients du secteur ferroviaire, notamment la collecte et la disposition de traverses usagées, et le pré-placage des traverses.

Principales forces de Stella-Jones

Les facteurs qui stimulent la croissance de Stella-Jones sont liés à l'historique de la Société et à son engagement exclusif à l'égard de la fabrication de produits de bois traité sous pression. Le rendement financier de la Société témoigne qu'il n'est de meilleure voie pour Stella-Jones que celle qui consiste à s'en tenir fermement à ses principaux champs de compétence et à mettre à contribution cette expertise à une échelle toujours plus grande.

Modèle d'affaires stable

Stella-Jones doit la progression de ses ventes et bénéfices tant à la croissance interne qu'au développement de nouveaux marchés géographiques obtenus via le processus d'acquisition. Cette approche sur deux fronts est l'une des principales caractéristiques du modèle d'affaires de la Société – un modèle à l'égard duquel la direction demeure vigoureusement engagée et qui a permis d'accroître progressivement la valeur pour les actionnaires au fil des ans.

Marchés stables et bien établis

Stella-Jones est depuis longtemps un fabricant de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Elle possède un savoir-faire unique qui lui permet d'être désignée comme fournisseur de choix pour les entreprises nord-américaines qui oeuvrent dans le transport ferroviaire et d'électricité.

Fournisseur d'infrastructures clés

Les traverses de chemin de fer et poteaux destinés aux sociétés de services publics que fabrique la Société sont indispensables au secteur industriel, et constituent ainsi des composantes essentielles de l'infrastructure économique du continent.

Sécurité de l'approvisionnement en matières premières

Au fil des ans, afin de combler ses besoins d'approvisionnement en bois, Stella-Jones a acquis des droits de coupe importants et entretient des relations à long terme avec plusieurs propriétaires forestiers privés. De plus, par le biais de l'acquisition des actifs de distillation de goudron de houille de Tangent, la Société a sécurisé son approvisionnement en créosote, un produit de conservation du bois indispensable au procédé de traitement des traverses de chemin de fer.

La force d'un réseau

Stella-Jones exploite dix-huit usines de traitement du bois, dont dix sont sises aux États-Unis. Ces actifs stratégiquement situés fournissent la capacité de production, le pouvoir d'achat et les moyens de livraison qui permettent de répondre de manière toujours plus rentable aux marchés traditionnels et à l'accroissement du volume d'affaires que permet d'espérer une économie en redressement.

Une relative immunité contre la volatilité

Tant et aussi longtemps que la consommation d'énergie et le transport de fret constitueront des activités économiques essentielles, on pourra compter sur une demande constante pour les produits de Stella-Jones peu importe la conjoncture économique.

Rapport du président du conseil

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Président du conseil

Bien que Stella-Jones Inc. ait poursuivi avec succès et de façon continue son expansion durant la dernière décennie, l'exercice 2010 a marqué un changement majeur dans notre stratégie d'entreprise à long terme avec l'acquisition de la société Tangent Rail Corporation complétée le 1er avril.

Tout comme Stella-Jones, Tangent a joué un rôle actif dans la consolidation de l'industrie fragmentée des traverses de chemin de fer aux États-Unis et ses multiples usines de traitement de traverses étaient idéalement situées géographiquement pour compléter les emplacements existants de Stella-Jones. Cette acquisition nous a procuré d'importants avantages au chapitre de la sécurité d'approvisionnement en matières premières et nous permet d'offrir un meilleur niveau de service à nos clients. De plus, Tangent œuvrait dans trois champs d'activités complémentaires où notre groupe n'était pas actif, soit la distillation de goudron de houille et la distribution de produits issus de ce procédé, la récupération et le déchiquetage de vieilles traverses mises hors service par les chemins de fer, et l'exploitation d'un réseau privé de chemin de fer qui dessert l'une des plus grandes mines de cuivre du monde située dans l'Utah.

Au cours de l'exercice, la direction et les activités de Tangent ont été rapidement fusionnées à celles de notre filiale d'exploitation aux États-Unis, Stella-Jones Corporation, et notre siège social américain a été déménagé à Pittsburgh, en Pennsylvanie. Le succès et la rapidité avec lesquels cette fusion a été réalisée témoignent des compétences poussées de notre équipe de direction et des membres de Tangent qui se sont joints à nous. Je les félicite tous pour leurs efforts remarquables.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, Tangent avait enregistré des ventes de près de 178 millions de dollars US et un BAIIA de 28 millions de dollars US. Le prix d'acquisition s'est élevé à environ 165 millions de dollars US. Les résultats financiers de Stella-Jones Inc. pour l'exercice 2010 englobent donc la contribution positive de Tangent sur une période de neuf mois, qui a été partiellement contrebalancée par des dépenses non récurrentes liées à l'acquisition et au processus d'intégration.

Pour l'exercice 2010, les ventes de Stella-Jones ont totalisé 561,0 millions de dollars et le bénéfice net a atteint 34,4 millions de dollars , comparativement à 411,1 millions de dollars et 30,1 millions de dollars , respectivement,

en 2009. Même si les comparaisons directes d'un exercice sur l'autre peuvent s'avérer difficiles en raison des distorsions causées par la conversion des devises et les éléments exceptionnels importants, sur une base comparable nos deux principales catégories de produits, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, ont affiché une croissance interne encourageante tant au Canada qu'aux États-Unis.

Ces résultats sont, à mon avis, d'autant plus louables étant donné le climat économique qui prévaut au Canada et plus particulièrement aux États-Unis. De surcroît, les perspectives pour 2011 semblent très prometteuses puisque nous avons entrepris l'exercice avec un carnet de commandes bien rempli pour les traverses et les poteaux. Nous avons également renforcé notre position dans le marché des traverses de chemin de fer, grâce notamment à la mise au point réussie d'un procédé de traitement au borate en une seule étape qui permet de protéger les traverses de l'attaque des termites, en plus de la pourriture habituelle.

Tout comme l'ensemble des sociétés canadiennes cotées en bourse, Stella-Jones adoptera les nouvelles normes internationales d'information financière et, en outre, se prévaudra de la prolongation de 30 jours du délai alloué pour le dépôt des résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2011. Nous prévoyons ainsi annoncer ces résultats le jeudi 2 juin, immédiatement avant l'assemblée annuelle de nos actionnaires.

Au nom du Conseil, je tiens à exprimer notre gratitude à nos clients et nos actionnaires pour leur soutien continu, et à remercier l'ensemble de nos employés d'avoir fait de l'exercice 2010 une autre année couronnée de succès pour Stella-Jones Inc.

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Président du conseil

Tout comme Stella-Jones, Tangent a joué un rôle actif dans la consolidation de l'industrie fragmentée des traverses de chemin de fer aux États-Unis et ses multiples usines de traitement de traverses étaient idéalement situées géographiquement pour compléter les emplacements existants de Stella-Jones. Cette acquisition nous a procuré d'importants avantages au chapitre de la sécurité d'approvisionnement en matières premières et nous permet d'offrir un meilleur niveau de service à nos clients.

Message du président

Brian McManus
Président et chef de la direction

Stella-Jones a connu en 2010 une autre année record au chapitre des revenus et du bénéfice net. Les pressions récessionnistes se sont atténuées dans nos principaux marchés et nous avons mené à terme la plus importante acquisition de l'histoire de la Société. Les ventes ont progressé pour atteindre 561,0 millions de dollars, tandis que le bénéfice net s'est établi à 34,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 14,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Acquisition de la société Tangent Rail Corporation

Au cours de la dernière décennie, Stella-Jones a réalisé plusieurs acquisitions dans le cadre de son expansion à l'échelle continentale. Toutes les sociétés dont nous avons fait l'acquisition partageaient nos compétences de base et leurs clientèles étaient complémentaires à la nôtre. Chacune de ces acquisitions a généré d'importantes retombées positives au chapitre des coûts et de la productivité. Grâce à cette plus récente acquisition, nous n'avons pas seulement élargi et accru encore davantage les capacités de notre réseau, nous nous sommes aussi dotés de nouvelles sources de revenus.

L'acquisition de Tangent Rail Corporation, complétée le 1er avril 2010, a immédiatement apporté de nouveaux avantages concurrentiels à Stella-Jones. Tout d'abord, la capacité de fabriquer de la créosote, un produit de conservation indispensable au procédé de traitement des traverses de chemin de fer, a renforcé notre position d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord. Cela aura permis d'accroître la sécurité de notre approvisionnement en matières premières, faisant ainsi de nous un fournisseur plus attrayant auprès des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1.

L'acquisition de Tangent a aussi apporté à Stella-Jones la capacité d'offrir aux exploitants de chemins de fer des services complémentaires de pré-placage à valeur ajoutée ainsi que de récupération et de disposition de traverses. Ces services contribuent par ailleurs directement à l'accroissement de nos ventes de traverses puisqu'ils font de nous un fournisseur de services complets. Notre position concurrentielle s'en trouve indiscutablement améliorée et Stella-Jones peut ainsi soumissionner en toute confiance sur des projets de plus grande envergure.

Traverses de chemin de fer

Les traverses de chemin de fer traitées sous pression ont une fois de plus constitué la plus importante catégorie de produits de Stella-Jones. Les ventes se sont chiffrées à 283,2 millions de dollars, en hausse de 53,0 % par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut l'apport de Tangent, et que l'on tient compte de l'évolution défavorable des devises d'un exercice sur l'autre, les ventes de traverses de chemin de fer ont progressé d'environ 17,0 %, ce qui témoigne d'une solide croissance interne.

Dans la seconde moitié de l'exercice, les exploitants de chemins de fer ont affiché une confiance grandissante avec l'augmentation du nombre de chargements de wagons et de conteneurs intermodaux transportés sur les voies ferrées d'Amérique du Nord.

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La deuxième catégorie de produits en importance de Stella-Jones a également connu une année couronnée de succès. Notre performance dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics a été robuste en dépit de l'effet continu des pressions sur les prix qui affecte les marges dans certaines régions. Les ventes se sont élevées à 166,7 millions de dollars en 2010, en hausse de 11,4 % par rapport à 2009. Cette amélioration reflète en partie l'augmentation du niveau d'activité dans le secteur des ressources qui a créé une demande pour de nouvelles infrastructures de transport d'électricité.

Alors que l'année tirait à sa fin, l'ensemble du marché pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics a montré des signes d'une accélération de la reprise. De ce fait, nous avons concentré nos efforts à nous assurer d'un approvisionnement suffisant en matières premières afin de satisfaire la demande anticipée en 2011.

Produits industriels et bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes de la catégorie des produits industriels ont grimpé à 81,4 millions de dollars en 2010, comparativement à 44,8 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux activités de distillation de goudron de houille et de collecte et disposition de traverses usagées de Tangent. Ces services ont montré qu'ils représenteront une source continue de revenus supplémentaires pour Stella-Jones.

Dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, les ventes ont reculé de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 29,8 millions de dollars. Les conditions météorologiques défavorables au Canada, notre unique marché pour le bois d'œuvre à usage résidentiel, et l'expiration du programme canadien de crédit d'impôt à la rénovation résidentielle, ont été les principaux facteurs responsables du recul des ventes de cette catégorie.

Croissance en 2011

Stella-Jones est un fournisseur clé de l'infrastructure de base et, de ce fait, notre rythme de croissance est lié aux conditions économiques générales. En conséquence, nous envisageons 2011 avec optimisme. Avec l'amélioration de la performance de l'économie nord-américaine, nous observons une dynamique de plus en plus favorable dans nos principaux marchés. Les clients de Stella-Jones sortent progressivement de la récession. La confiance revient, notamment dans l'industrie ferroviaire où les volumes de fret connaissent un redressement solide. Des investissements sont de nouveau effectués pour la modernisation de voies existantes et la construction de nouvelles voies.

Stella-Jones est maintenant largement reconnue comme l'un des plus importants producteurs de traverses de chemin de fer du continent. Ceci positionne avantageusement la Société afin de solliciter une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle et contribue à accroître l'intérêt des nouveaux clients pour nos produits et services.

Dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, nous nous attendons à profiter des retombées de l'expansion en cours dans le secteur des ressources naturelles. En outre, notre volume d'affaires devrait s'accélérer avec la réalisation de projets d'entretien régulier et de nouveaux investissements dans les secteurs des télécommunications et du transport d'électricité.

L'exploitation du plein potentiel de l'acquisition de Tangent demeure une priorité en 2011 et nous comptons mettre à profit les synergies que nous procure l'élargissement de notre réseau. Les initiatives de productivité que nous continuons à mettre en œuvre devraient contribuer à améliorer encore davantage les marges et accroître la valeur pour les actionnaires.

Tout en maintenant notre engagement à l'égard de nos secteurs d'activité traditionnels, nous poursuivrons aussi la réalisation de notre vision stratégique de manière méthodique. Notre situation financière solide et les flux de trésorerie croissants que nous dégageons constituent des attributs clés pour nous permettre d'examiner les occasions d'acquisitions dans nos marchés de base puisque Stella-Jones entend poursuivre son expansion à l'échelle continentale et sa consolidation de l'industrie.

Je tiens à remercier les employés de Stella-Jones pour leur adhésion enthousiaste à notre culture entrepreneuriale. Leurs compétences, leur professionnalisme et leur engagement à l'égard de pratiques exemplaires ont énormément contribué à la réussite de Stella-Jones. J'aimerais également remercier nos actionnaires et notre conseil d'administration pour leur soutien continu, de même que nos clients, dont la confiance a été essentielle à la croissance soutenue de la Société.

Brian McManus
Président et chef de la direction

Acquisition de Tangent Rail Corporation

Au cours de la dernière décennie, Stella-Jones a poursuivi méthodiquement une politique d'expansion à l'échelle nord-américaine dans le cadre de son programme visant à consolider l'industrie du traitement du bois à l'échelle continentale. L'acquisition de Tangent Rail Corporation en 2010 constituait une étape logique de ce programme.

Une progression calculée

L'expansion géographique et la pénétration de marché de Stella-Jones se sont effectuées sur une base stratégique, en saisissant les meilleures occasions. Stella-Jones a uniquement fait l'acquisition d'entreprises limitrophes à son réseau existant, et seulement lorsqu'elles offraient des synergies et des avantages immédiats. Les éléments d'actif acquis ont permis dans tous les cas d'élargir le réseau, d'accroître ses capacités de production et de commercialisation, et de créer un effet multiplicateur sur les ventes. Bref, chaque acquisition a rendu la position concurrentielle globale de la Société progressivement plus avantageuse. L'acquisition de Tangent Rail Corporation réalisée en 2010 répond à tous ces critères – et plus encore.

Produits et services complémentaires

Avec l'acquisition de Tangent, Stella-Jones a élargi sa clientèle et accru encore davantage sa portée sur le marché américain des traverses de chemin de fer. Par le biais de cette acquisition, la plus importante de son histoire, la Société a aussi mis la main sur des produits complémentaires et des services de chaîne d'approvisionnement à valeur ajoutée qui l'aideront à recruter de nouveaux clients dans l'industrie ferroviaire, notamment :

- Des activités de distillation de goudron de houille, qui permettent d'assurer l'approvisionnement de Stella-Jones en créosote, un produit de préservation du bois essentiel au procédé de traitement des traverses de chemin de fer.
- Des produits industriels à base de goudron de houille dérivés de la fabrication de la créosote comme le brai de toiture et du goudron routier, créant ainsi un flux de revenus complémentaires pour Stella-Jones.
- Des services de pré-placage, de recyclage et de disposition des traverses pour les clients du secteur ferroviaire.

En plus de permettre de réaliser des économies supplémentaires grâce à l'effet de réseau, l'acquisition des activités d'exploitation et des capacités de Tangent fait en sorte que Stella-Jones peut désormais offrir des services complets au marché. La Société est devenue un fournisseur encore plus attrayant pour les exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 en Amérique du Nord.

Synergies à long terme

La vitesse et le niveau d'intégration obtenus jusqu'à maintenant avec les actifs de Tangent ont surpassé les attentes, et la Société continue d'identifier et de dégager les synergies que procure ce plus récent ajout au réseau de Stella-Jones. Les retombées positives sur la valeur pour les actionnaires deviendront de plus en plus manifestes au fil du temps.

Le réseau de Stella-Jones

Grâce à l'emplacement stratégique de nos installations de traitement, nous sommes dotés de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaire pour répondre à la forte demande dans toutes nos catégories de produits.

- CENTRES DE TRAITEMENT
- CENTRES D'ÉCORÇAGE DE POTEAUX
- DISTILLERIE DE GOUDRON DE HOUILLE
- CENTRES DE COLLECTE ET DE DISPOSITION DE TRAVERSES
- INSTALLATION DE SERVICES FERROVIAIRES

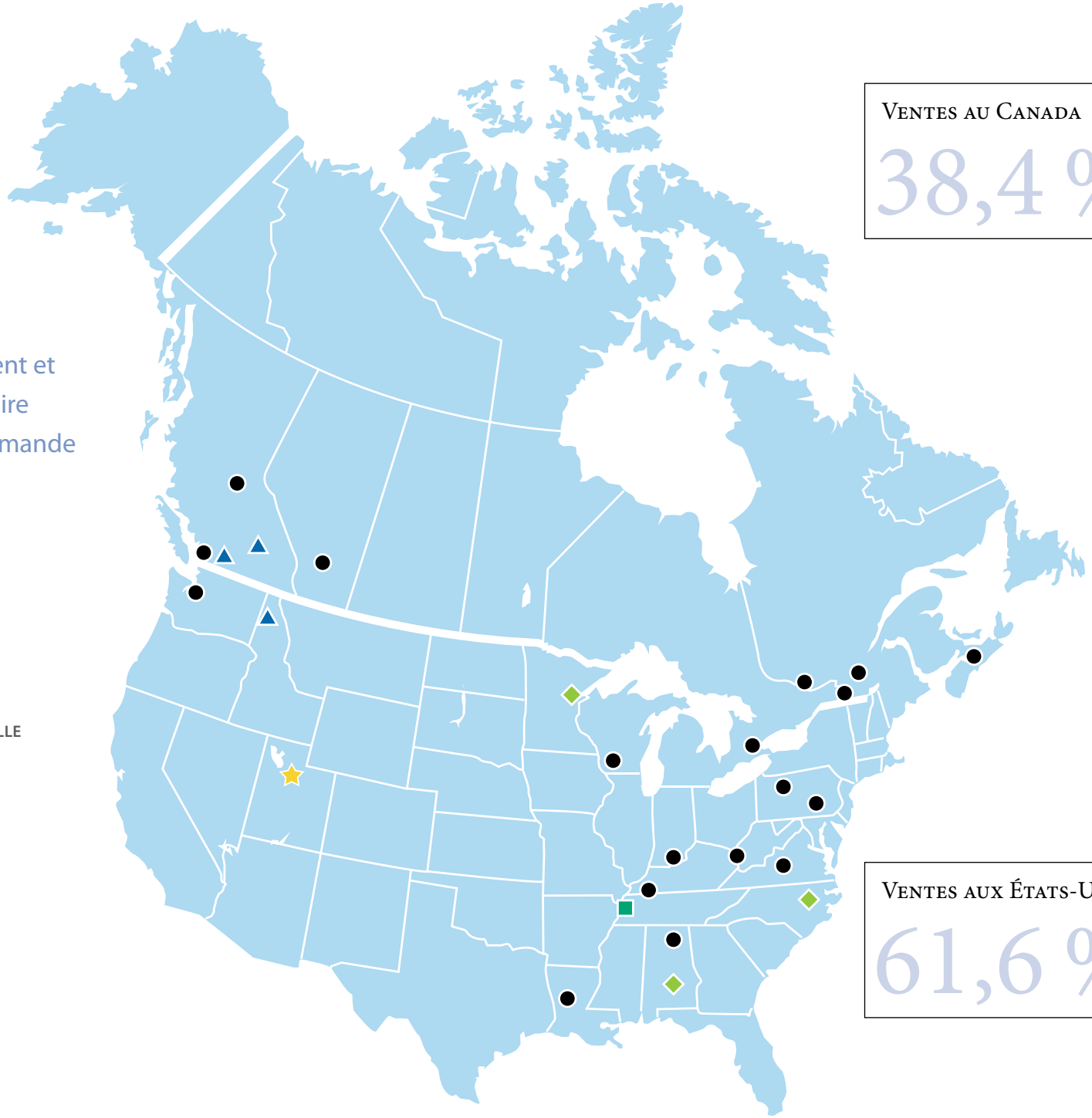

Ventes au Canada

38,4 %

Ventes aux États-Unis

61,6 %

Ventes de traverses de chemin de fer en 2010

283,2 M$

Pourcentage des ventes totales

50,5 %

Traverses de chemin de fer

Stella-Jones est l'un des plus importants fabricants de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord.

Composante de base d'un secteur névralgique

La plus importante catégorie de produits de Stella-Jones est une composante essentielle de l'infrastructure ferroviaire. Ainsi, les traverses en bois traité sous pression fabriquées par la Société jouent un rôle clé dans le réseau de transport ferroviaire nord-américain. Compte tenu des préoccupations croissantes en regard de l'environnement, l'efficacité reconnue du chemin de fer d'un point de vue écologique en fait une option de choix offrant un excellent rapport coût-efficacité tant pour le transport des passagers que des marchandises. Les traverses de chemin de fer demeureront ainsi un produit vital pour une longue période à venir.

Une demande constante

L'Amérique du Nord compte plus de 300 000 kilomètres de voies ferrées, reposant sur plus de 600 millions de traverses. Ces traverses ont une durée de vie limitée et doivent être remplacées périodiquement. De plus, la reprise économique actuelle fait en sorte que des investissements dans de nouvelles voies sont sur les tables à dessin de plusieurs exploitants de lignes de chemin de fer. Les traverses de chemin de fer fabriquées par Stella-Jones bénéficient donc d'une demande constante et fiable.

Respect de l'environnement

Le bois est une ressource renouvelable et pratique, aux caractéristiques « vertes ». Les traverses de plastique, d'acier ou de béton n'ont jamais vraiment soutenu la comparaison dans un contexte nord-américain. La souplesse qu'offrent les traverses de bois et leur utilisation comme biomasse à la fin de leur vie utile en ont fait le choix durable des exploitants de chemin de fer.

Ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics en 2010

166,7 M$

Pourcentage des ventes totales

29,7 %

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Stella-Jones est l'un des plus importants fabricants nord-américains de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics.

Une spécialité historique

Les poteaux destinés aux sociétés de services publics représentent la deuxième catégorie de produits en importance de Stella-Jones. En 2010, la Société a vendu des poteaux à plusieurs des plus grandes sociétés de services publics d'électricité et entreprises de télécommunications des États-Unis, ainsi qu'à la presque totalité des services publics d'énergie au Canada. Ces clients ont choisi Stella-Jones en raison de la spécialisation que la Société a développée au fil des nombreuses années et de l'expertise qu'elle maintient très activement.

La force d'un réseau

Forte de son réseau d'usines de traitement sous pression desservant l'ensemble du continent, et de la fiabilité de ses sources diversifiées d'approvisionnement, Stella-Jones fabrique des poteaux de lignes de transmission et de distribution en bois qui permettent de répondre à tous les besoins de sa clientèle en matière de format, d'essences et de produits de préservation. Peu de concurrents peuvent se targuer de disposer de niveaux aussi considérables de stocks et d'une capacité de livraison aussi rapide en périodes de pointe et dans des conditions d'extrême urgence à la suite de catastrophes naturelles. Ceci explique pourquoi la Société est devenue un partenaire de confiance pour ses clients, et qu'elle est de plus en plus reconnue comme un guichet unique fiable pour les utilisateurs à fort volume de poteaux de services publics.

Un produit inégalé

Le bois demeure le matériau optimal et le plus économique pour le large éventail d'utilisations des poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'expérience a démontré que les poteaux faits d'autres matériaux ne peuvent rivaliser avec la polyvalence et la valeur qu'offre le bois. L'attrait pour le bois commence avec ses coûts de production et de transport avantageux. Le bois offre aussi aux clients la souplesse de pouvoir percer des trous selon leurs besoins, une facilité d'accès pour effectuer l'entretien régulier, de même qu'une durabilité éprouvée. Grâce aux droits qu'elle détient sur des billots de la plus haute qualité dans toutes les essences nécessaires, Stella-Jones demeurera un fournisseur prédominant dans cette catégorie de produits clés pour les infrastructures.

Stella-Jones génère des revenus supplémentaires grâce à des produits de niche et des services spécialisés qui complètent son offre, ou sont dérivés des procédés de fabrication de la Société, et qui mettent en évidence ses compétences dans le traitement sous pression du bois.

Produits industriels

Produits dérivés du goudron de houille et services liés aux traverses

En 2010, dans le cadre de l'acquisition de la société Tangent Rail Corporation, Stella-Jones a obtenu une capacité de distillation de goudron de houille pour produire de la créosote pour ses activités de traitement du bois. L'exploitation des dérivés du procédé permet désormais à la Société de commercialiser des produits comme du goudron routier et du brai de toiture pour les marchés de la construction et industriel. Par ailleurs, Stella-Jones réalise désormais du préplacage de traverses et offre des services de recyclage des traverses usagées pour ses clients de l'industrie ferroviaire.

Bois d'œuvre destiné au secteur de la construction et aux applications maritimes

Depuis de nombreuses années, Stella-Jones approvisionne les secteurs de la construction et des applications maritimes en bois traité sous pression adapté à une utilisation extérieure. Les produits comprennent notamment des poutres pour les ponts, des glissières de sécurité pour les autoroutes, des pieux pour fondations et des pilotis pour constructions maritimes. Stella-Jones est l'une des sociétés les plus expérimentées d'Amérique du Nord dans le traitement du bois et son savoir-faire permet de préparer ses produits à affronter des conditions environnementales extrêmement variées.

Ventes de produits industriels en 2010

81,4 M$

Pourcentage des ventes totales

14,5 %

Bois d'œuvre à usage résidentiel

L'expertise de Stella-Jones répond également à une demande sur le marché canadien des produits à usage résidentiel pour du bois traité à des fins de construction de terrasses, de clôtures et d'autres projets de rénovation résidentielle extérieure. Les normes élevées de qualité de la Société sont particulièrement appréciées dans le secteur de la vente au détail de bois d'œuvre. Compte tenu de son expertise et de sa capacité de production, cette activité complémentaire s'avère fructueuse pour Stella-Jones.

Ventes de bois d'oeuvre à usage résidentiel en 2010

29,8 M$

Pourcentage des ventes totales

5,3 %

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le comité d'audit et le conseil d'administration le 10 mars 2011. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2009. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 et les notes afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et les résultats sont présentés en dollars canadiens. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au **www.sedar.com**. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs/Salle de presse du site Web de la Société au **www.stella-jones.com**.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité. La Société se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer et de poutres employées par les sociétés ferroviaires, ainsi que de poteaux en bois destinés aux services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunication. Elle fabrique de la créosote, un produit de préservation du bois, ainsi que d'autres produits à base de goudron de houille, et offre à l'industrie ferroviaire des services de collecte et de disposition de traverses usagées. Des services d'aiguillage et d'entretien de locomotives et de wagons sont également offerts, de même que du combustible à chaudière dérivé de traverses. La Société fournit aussi des produits en bois d'œuvre traité à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes de bois d'œuvre en vue d'applications extérieures. Ses autres produits en bois traité comprennent des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, des glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour les ponts.

La Société exploite dix-huit usines de traitement du bois, une distillerie de goudron de houille, trois installations offrant des services de collecte et de disposition des traverses de chemin de fer usagées, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces vingt-sept installations sont situées dans six provinces canadiennes et quatorze états américains. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement à environ 940 personnes.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui lui permet de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date et un enregistrement pour fabriquer et vendre de la créosote, un produit de préservation du bois.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ou « BAIIA »), le bénéfice d'exploitation et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2010

La réalisation la plus importante de l'exercice a été l'acquisition, le 1er avril 2010, de 100 % des actions de la société Tangent Rail Corporation (« Tangent »), un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Tangent desservait l'industrie ferroviaire en lui fournissant des produits de bois traité, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, en Alabama, à Terre Haute et à Winslow, en Indiana, à Alexandria, en Louisiane et à McAlisterville, en Pennsylvanie. Le produit de préservation du bois, la créosote, était fabriqué dans ses distilleries de Terre Haute, en Indiana et de Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la collecte et la disposition des traverses usagées, étaient prises en charge par trois installations situées en Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord. Cette acquisition a permis à la Société d'accroître ses capacités dans le secteur des traverses de chemin de fer aux États-Unis et lui a fourni des activités de production de créosote.

L'exercice terminé le 31 décembre 2010 a marqué la dixième année consécutive de croissance ininterrompue des revenus et du bénéfice net. Les revenus ont progressé de 149,9 millions de dollars, ou 36,5 %, en raison principalement de l'acquisition de Tangent, dont l'apport aux revenus s'est élevé à environ 120,5 millions de dollars sur une période de neuf mois. Sur une base comparable, les ventes ont augmenté d'environ 13,0 %, traduisant essentiellement une hausse de la demande dans les principales catégories de produits de la Société. Les fluctuations, d'un exercice sur l'autre, de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, ont eu pour effet de réduire la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 23,8 millions de dollars. En dépit d'éléments non récurrents d'environ 5,7 millions de dollars, le bénéfice net a progressé de 14,4 % pour atteindre 34,4 millions de dollars.

La solide performance de Stella-Jones a encore une fois permis de générer de robustes flux de trésorerie en 2010. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, ont atteint 50,1 millions de dollars, comparativement à 40,9 millions de dollars en 2009. Même si l'acquisition de Tangent a été en partie financée au moyen d'emprunts, la Société a conservé un bilan sain. Au 31 décembre 2010, le ratio d'endettement à long terme sur les capitaux propres s'établissait à 0,45:1 et le ratio de la dette totale sur le BAIIA des douze derniers mois à 2,22:1.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Pour les exercices terminés les 31 décembre	**2010**	2009	2008
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	**$**	$	$
Ventes	**561 046**	411 119	384 822
Bénéfice brut	**103 618**	76 669	78 398
Bénéfice net	**34 395**	30 069	28 547
Bénéfice net de base par action ordinaire	**2,27**	2,38	2,29
Bénéfice net dilué par action ordinaire	**2,26**	2,37	2,25
Actif total	**521 633**	370 795	407 546
Total de la dette à long terme*	**125 828**	87 080	105 759
Ratio d'endettement à long terme* sur les capitaux propres	**0,45:1**	0,48:1	0,66:1
Dette totale** sur le BAIIA des douze derniers mois	**2,22**	2,43	3,21
Dividende par action	**0,38**	0,36	0,34

* y compris la partie à court terme

** y compris l'endettement bancaire à court terme

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change applicables aux périodes terminées les 31 décembre 2010 et 2009. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes.

$ CA/$ US		**2010**		2009
	Moyen	**Clôture**	Moyen	Clôture
Premier trimestre	**1,0576**	**1,0158**	1,2389	1,2613
Deuxième trimestre	**1,0250**	**1,0646**	1,1820	1,1630
Troisième trimestre	**1,0531**	**1,0290**	1,1118	1,0707
Quatrième trimestre	**1,0253**	**0,9946**	1,0694	1,0510
Exercice financier	**1,0403**	**0,9946**	1,1505	1,0510

SURVOL DE L'INDUSTRIE

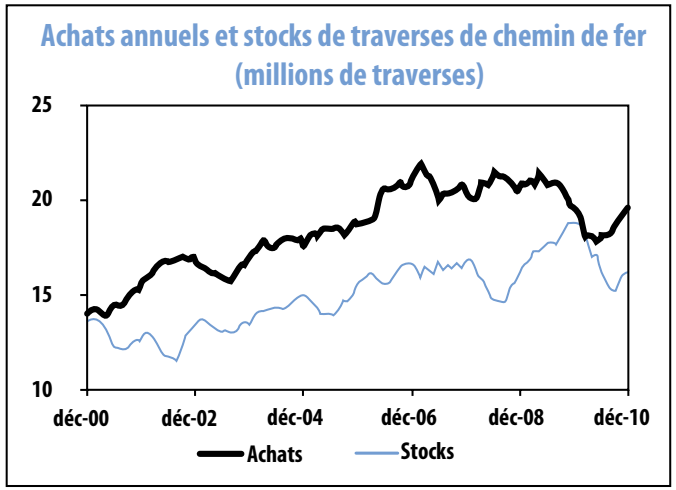

Source : Railway Tie Association

Traverses de chemin de fer

Comme le rapporte l'organisme *Railway Tie Association*, les achats de traverses de chemin de fer ont progressé de 0,7 % pour s'établir à 19,7 millions de traverses en 2010, tandis que les stocks dans l'industrie ont baissé de 2,5 millions de traverses pour se situer à 16,2 millions de traverses au 31 décembre 2010. Cette réduction des stocks a entraîné une diminution des achats au début de 2010, mais la reprise progressive de l'économie nord-américaine a donné lieu à une recrudescence des achats dans la seconde moitié de l'année.

Au 31 décembre 2010, le ratio des stocks sur les ventes s'établissait à 0,84 :1, un niveau conforme au niveau moyen observé au cours de la décennie précédente.

Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion persistante sur les autoroutes ont incité un nombre croissant d'expéditeurs à privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation soutenue du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

Porté par la reprise économique en cours, le nombre de chargements de wagon transportés sur les chemins de fer nord-américains a progressé de 9,4 % en 2010, tandis que le volume de remorques intermodales et de conteneurs a augmenté de 14,7 % par rapport aux niveaux de 2009, selon des données publiées par l'*Association of American Railroads*.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les ventes ont atteint 561,0 millions de dollars, en hausse de 149,9 millions de dollars, ou 36,5 %, par rapport aux ventes de 411,1 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. L'acquisition de Tangent a contribué aux ventes pour un montant d'environ 120,5 millions de dollars sur une période de neuf mois. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a réduit la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 23,8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Sur une base comparable, les ventes ont augmenté d'environ 13,0 %, en raison de l'accroissement des ventes de traverses de chemin de fer aussi bien aux États-Unis qu'au Canada et de la progression des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics au Canada.

Ventes par catégorie de produits

Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer pour l'exercice 2010 se sont chiffrées à 283,2 millions de dollars, soit une hausse de 98,1 millions de dollars, ou 53,0 % par rapport aux ventes de 185,1 millions de dollars réalisées en 2009. Ces résultats reflètent la contribution, sur une période de neuf mois, des activités d'exploitation de Tangent, dont l'apport aux ventes de traverses s'est chiffré à environ 83,0 millions de dollars, ainsi qu'une pénétration accrue du marché. Si l'on exclut les ventes de Tangent, et après rajustement pour tenir compte de l'impact négatif de 16,5 millions de dollars des taux de change en raison d'une diminution du taux de conversion moyen applicable aux ventes de traverses libellées en dollars américains, les ventes de traverses de chemin de fer, sur une base comparable, ont augmenté de 31,7 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent. Bien que la demande de l'industrie et les prix soient demeurés faibles au premier trimestre de 2010, la reprise graduelle de l'économie nord-américaine a entraîné une amélioration des conditions de marché au fur et à mesure que l'exercice progressait. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 50,5 % des ventes totales de la Société en 2010.

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 166,7 millions de dollars en 2010, en hausse de 11,4 % par rapport aux ventes de 149,7 millions de dollars réalisées en 2009. Cette progression est principalement attribuable à une hausse des ventes de poteaux de distribution tant au Canada qu'aux États-Unis engendrée par la robuste demande liée à l'entretien des réseaux et à une pénétration plus importante du marché. D'autre part, les ventes de poteaux de lignes de transmission ont augmenté au Canada, mais ont fléchi aux États-Unis. Le marché des poteaux de lignes de transmission est davantage lié au calendrier des commandes qui sont généralement passées dans le cadre de projets spéciaux. L'effet négatif de la conversion des devises sur les ventes libellées en dollars américains a réduit les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics d'environ 4,8 millions de dollars. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 29,7 % des ventes totales de la Société en 2010.

Produits industriels

Les ventes de produits industriels ont progressé de 81,7 % en 2010, pour atteindre 81,4 millions de dollars, comparativement à 44,8 millions de dollars en 2009. Cette hausse de 36,6 millions de dollars est essentiellement attribuable aux activités de Tangent liées à la distillation du goudron de houille et aux solutions de cycle de vie, notamment les services de collecte et de disposition de traverses usagées. Si l'on exclut l'apport de Tangent, les ventes ont légèrement reculé en raison de l'effet négatif de la conversion des devises qui a réduit d'environ 2,5 millions de dollars les ventes libellées en dollars américains. Les produits industriels ont représenté 14,5 % des ventes globales en 2010.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 29,8 millions de dollars en 2010, en baisse de 5,6 % par rapport aux ventes de 31,5 millions de dollars réalisées en 2009. Ce recul traduit une diminution des dépenses de rénovation au Canada attribuable aux conditions météorologiques défavorables durant la période de pointe estivale et à l'expiration du programme de crédit d'impôt à la rénovation résidentielle au début de 2010. La Société ne vend pas de bois d'œuvre à usage résidentiel sur le marché américain. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 5,3 % des ventes totales de Stella-Jones en 2010.

Ventes par destination

En 2010, les ventes réalisées au Canada ont progressé de 14,5 % par rapport aux niveaux de 2009, pour atteindre 215,3 millions de dollars, ou 38,4 % des ventes globales de Stella-Jones. Cette augmentation de 27,3 millions de dollars, d'un exercice sur l'autre, est entièrement attribuable aux principales catégories de produits de la Société, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 345,7 millions de dollars, ou 61,6 % des ventes, ce qui représente une hausse de 122,6 millions de dollars, ou 54,9 % par rapport à 2009. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition de Tangent ainsi qu'à une robuste croissance interne dans la catégorie des traverses de chemin de fer, en dépit d'une diminution du taux de conversion applicable aux ventes libellées en dollars américains. Les ventes de produits exportés vers les États-Unis à partir d'installations canadiennes ont totalisé 10,7 millions de dollars en 2010, comparativement à 13,1 millions de dollars en 2009, alors que la Société poursuit l'optimisation de ses actifs par le biais de la spécialisation de ses usines.

Marge bénéficiaire brute

Le bénéfice brut a atteint 103,6 millions de dollars, ou 18,5 % des ventes en 2010, en hausse par rapport à 76,7 millions de dollars, ou 18,6 % des ventes en 2009. L'augmentation de la marge bénéficiaire brute, exprimée en dollars, est essentiellement attribuable à l'apport des activités d'exploitation de Tangent, en dépit d'une diminution du taux moyen utilisé pour convertir la marge bénéficiaire brute réalisée sur les ventes libellées en dollars américains. En revanche, le léger recul de la marge bénéficiaire brute, exprimée en pourcentage des ventes, découle essentiellement d'une composition des ventes différente en vertu de laquelle les traverses de chemin de fer ont représenté une proportion plus importante.

Le coût des ventes en 2009 comprenait également un montant de 511 600 $ (468 600 $ US) pour des coûts de modifications d'usine et de réduction des effectifs en lien avec la cessation des activités de traitement à l'usine de Stanton, au Kentucky, et une réduction des effectifs de l'usine de Spencer, en Virginie-Occidentale. Si l'on exclut ces éléments non récurrents, le bénéfice brut pour 2009 s'établissait à 77,2 millions de dollars, ou 18,8 % des ventes.

Dépenses

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 29,6 millions de dollars en 2010, comparativement à 20,4 millions de dollars engagés en 2009. Cette augmentation est attribuable aux dépenses relatives aux activités d'exploitation de Tangent ainsi qu'à des dépenses non récurrentes d'environ 5,3 millions de dollars constituées de coûts d'acquisition directement liés à l'achat de Tangent, d'indemnités de départ et d'une provision pour une décision judiciaire défavorable. En revanche, des revenus non récurrents d'un montant net de 2,6 millions de dollars provenant de la vente de certains éléments d'actif des installations de Terre Haute, en Indiana, ont été constatés au quatrième trimestre. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration se sont établis à 5,3 % des ventes en 2010, comparativement à 5,0 % lors de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a inscrit des charges de dépréciation d'actifs de l'ordre de 3,0 millions de dollars relatives à l'installation de Spencer, en Virginie-Occidentale et au bureau corporatif américain de Ripley, également en Virginie-Occidentale. Ces charges ont été principalement comptabilisées aux résultats au cours du deuxième trimestre. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, une charge de dépréciation d'actifs de 833 000 $ avait été comptabilisée en lien avec l'usine de Stanton, au Kentucky, et l'ancien bureau corporatif américain de Ripley, en Virginie-Occidentale.

La Société a subi une perte de change de 44 000 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à un gain de change de 1,4 million de dollars l'an dernier.

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectués par ses installations canadiennes. Stella-Jones U.S. Holding Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés réalisés sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société peut avoir également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés.

La perte hors caisse sur les contrats de change à terme découlant de la variation de leur valeur au marché au 31 décembre 2010, comparativement au 30 septembre 2010, s'élevait à 64 000 $, tandis que le gain hors caisse découlant de la variation par rapport au 31 décembre 2009, s'établissait à 19 000 $. Au 31 décembre 2010, la Société n'était partie à aucun contrat de change à terme en cours.

L'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels a totalisé 10,4 millions de dollars en 2010, soit une augmentation de 1,6 million de dollars par rapport à 2009. Cette hausse reflète l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de Tangent, en partie contrebalancé par une modification des estimations comptables, appliquée de manière prospective à compter du 1er octobre 2009, qui a accru la durée de vie utile de certaines immobilisations afin de mieux refléter la période pendant laquelle elles seront utilisées.

Pour l'exercice 2010, les frais financiers se sont élevés à 10,6 millions de dollars, en hausse par rapport aux frais financiers de 8,5 millions de dollars engagés en 2009. L'augmentation de 2,1 millions de dollars des frais financiers est attribuable aux emprunts plus élevés contractés pour financer en partie l'acquisition de Tangent; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution du montant des intérêts en dollars canadiens résultant de la conversion de la dette libellée en dollars américains.

Bénéfice avant impôts et charge d'impôts

Stella-Jones a généré un bénéfice avant impôts de 50,1 millions de dollars, ou 8,9 % des ventes, en 2010. Il s'agit d'une augmentation de 8,3 millions de dollars, ou 19,8 %, par rapport au bénéfice avant impôts de 41,8 millions de dollars, ou 10,2 % des ventes, réalisé lors de l'exercice précédent. Si l'on exclut les dépenses et les revenus non récurrents, ainsi que les charges de dépréciation d'actifs, le bénéfice avant impôts pour l'exercice 2010 s'est élevé à environ 55,8 millions de dollars, ou 9,9 % des ventes, soit un pourcentage comparable à celui atteint un an plus tôt.

La charge d'impôts de Stella-Jones a totalisé 15,7 millions de dollars en 2010, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 31,3 %. En 2009, la charge d'impôts s'était élevée à 11,7 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 28,1 %. La hausse du taux d'imposition effectif pour 2010 est essentiellement attribuable à la proportion plus importante de revenus que la Société a générés aux États-Unis, où le taux d'imposition statutaire est supérieur, ainsi qu'à des éléments non déductibles en lien avec l'acquisition de Tangent.

Bénéfice net

La Société a réalisé un bénéfice net de 34,4 millions de dollars pour l'exercice, soit 2,26 $ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 30,1 millions de dollars, ou 2,37 $ par action, sur une base pleinement diluée, en 2009. Il s'agit d'une hausse du bénéfice net de 4,3 millions de dollars, ou 14,4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires le 1er avril 2010, afin de financer en partie l'acquisition de Tangent, a eu pour effet d'accroître pour 2010 le nombre moyen pondéré d'actions en circulation servant au calcul du bénéfice par action, sur une base pleinement diluée, d'environ 19,7 % par rapport à 2009.

Répartition des ventes par produit (% des revenus)

- Traverses de chemin de fer 50,5 % (45,0 % en 2009)
- Poteaux destinés aux sociétés de services publics 29,7 % (36,4 % en 2009)
- Produits industriels 14,5 % (10,9 % en 2009)
- Bois à usage résidentiel 5,3 % (7,7 % en 2009)

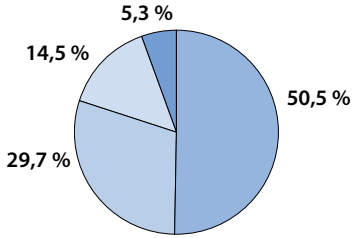

2010

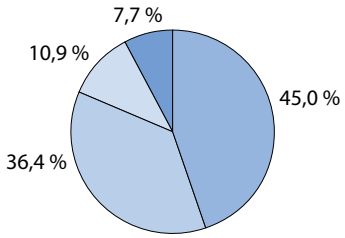

2009

Répartition des ventes par secteur géographique (% des revenus)

- États-Unis 61,6 % (54,3 % en 2009)
- Canada 38,4 % (45,7 % en 2009)

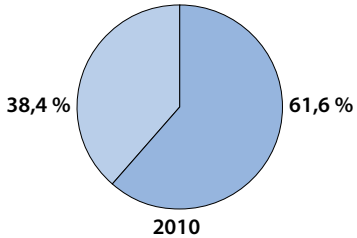

2010

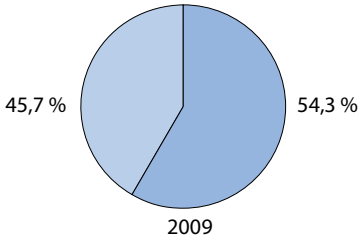

2009

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1er avril 2010, la Société a conclu l'acquisition de 100 % des actions de la société Tangent, un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Tangent desservait l'industrie ferroviaire en lui fournissant des produits de bois traité, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, en Alabama, à Terre Haute et à Winslow, en Indiana, à Alexandria, en Louisiane et à McAlisterville, en Pennsylvanie. Le produit de préservation du bois, la créosote, était fabriqué dans ses distilleries de Terre Haute, en Indiana et de Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la collecte et la disposition des traverses usagées, étaient prises en charge par trois installations situées en Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord. Cette acquisition a permis à la Société d'accroître ses capacités dans le secteur des traverses de chemin de fer aux États-Unis et lui a fourni des activités de production de créosote.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'est élevé à environ 172,7 millions de dollars (170,0 millions de dollars US), incluant 6,8 millions de dollars (6,7 millions de dollars US) d'encaisse et excluant environ 2,0 millions de dollars (2,0 millions de dollars US) de frais liés à la transaction. Cette somme inclut 90,4 millions de dollars (89,0 millions de dollars US) versés aux actionnaires de Tangent, 81,3 millions de dollars (80,1 millions de dollars US) utilisés pour rembourser les dettes de Tangent contractées auprès d'institutions financières et 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars US) pour payer les intérêts courus sur ces dettes.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Au cours du quatrième trimestre, la Société a rajusté la valeur de certains éléments d'actif de même que les montants de l'écart d'acquisition, du passif d'impôts futurs et des charges à payer. Les résultats d'exploitation de Tangent ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé du coût d'acquisition des éléments d'actif net à leur juste valeur à la date de l'acquisition. La transaction a été initialement effectuée en dollars américains puis convertie en dollars canadiens à la date de l'acquisition.

	$
(les montants du tableau sont présentés en milliers de dollars)	
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors caisse du fonds de roulement	48 603
Immobilisations	22 734
Relations clients	20 905
Carnet de commandes clients	670
Enregistrement de la créosote	31 723
Écart d'acquisition non déductible	70 239
Actifs d'impôts futurs	615
	195 489
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	5 290
Dette à long terme	81 340
Obligations liées à la restauration de sites	1 311
Passif d'impôts futurs	23 983
Contrepartie totale	83 565
Contrepartie	
Espèces	172 694
Paiement des intérêts courus	(956)
Paiement de la dette à long terme	(81 340)
Encaisse	(6 833)
Contrepartie payée pour les actions	83 565

L'évaluation des actifs incorporels effectuée par la Société a permis d'identifier les relations clients, l'enregistrement de la créosote et le carnet de commandes clients. Les durées de vie utile s'établissent entre 6 et 10 ans pour les relations clients, et à 3 mois pour le carnet de commandes clients. L'enregistrement de la créosote n'est pas sujet à l'amortissement, la Société considérant que sa vie utile est illimitée.

L'écart d'acquisition représente l'excédent de la contrepartie totale sur la juste valeur estimée des actifs corporels et incorporels acquis, ainsi que les passifs pris en charge. L'écart d'acquisition n'est pas sujet à l'amortissement, n'est pas déductible aux fins de l'impôt et représente les avantages économiques futurs associés à l'accès accru au réseau ferroviaire, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités d'exploitation de la Société.

Le tableau qui suit présente la réconciliation des soldes de la valeur comptable nette des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010 :

	Actifs incorporels				
(les montants du tableau sont présentés en milliers de dollars)	**Relations clients**	**Ententes de non-concurrence**	**Enregistrement de la créosote**	**Actifs incorporels totaux**	**Écart d'acquisition**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Exercice terminé le 31 décembre 2009					
Coût	4 603	5 980	—	10 583	5 494
Amortissement cumulé	(1 259)	(1 744)	—	(3 003)	—
Valeur comptable nette au 31 décembre 2009	3 344	4 236	—	7 580	5 494
Exercice terminé le 31 décembre 2010					
Valeur comptable nette d'ouverture	**3 344**	**4 236**	**—**	**7 580**	**5 494**
Ajout des relations clients de Tangent	**20 905**	**—**	**—**	**20 905**	**—**
Ajout du carnet de commandes clients de Tangent	**670**	**—**	**—**	**670**	**—**
Ajout de l'enregistrement de la créosote de Tangent	**—**	**—**	**31 723**	**31 723**	**—**
Ajout de l'écart d'acquisition de Tangent	**—**	**—**	**—**	**—**	**70 239**
Dotation aux amortissements	**(3 586)**	**(986)**	**—**	**(4 572)**	**—**
Différences de change	**(473)**	**(185)**	**(662)**	**(1 320)**	**(1 760)**
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	**20 860**	**3 065**	**31 061**	**54 986**	**73 973**

Le financement de la transaction provient d'un placement privé de reçus de souscription pour une contrepartie de 80 050 000 $, conclu avec succès le 15 mars 2010, ainsi que de l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie, subordonnée et non convertible de 25 395 000 $ (25 000 000 $ US), l'ajout d'une facilité de crédit à terme de 40 632 000 $ (40 000 000 $ US) consentie par un syndicat bancaire, qui a été conclu avec succès le 24 mars 2010, et l'augmentation des facilités de crédit d'exploitation existantes. Les frais de souscription et les frais juridiques afférents au placement privé de reçus de souscription ont totalisé 3 147 000 $ de sorte que l'opération a généré un produit net de 76 903 000 $. Les reçus de souscription ont été échangés à la fermeture des affaires, le 1er avril 2010, contre des actions ordinaires du capital social de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Les détenteurs de reçus de souscription n'ont pas eu à prendre de mesures particulières afin d'obtenir les actions ordinaires auxquelles ils avaient droit. Les reçus de souscription ayant été vendus par voie d'un placement privé, ces actions ordinaires ont été soumises à des restrictions réglementaires de revente jusqu'au 16 juillet 2010.

Les ventes et le bénéfice net avant impôts de Tangent pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2010 ont atteint respectivement 120 456 000 $ et 8 923 000 $. Sur une base pro forma, la direction a estimé que les ventes et le bénéfice net avant impôts générés par les activités d'exploitation combinées de la Société et de Tangent, pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010, se seraient établis autour de 601 360 000 $ et 54 924 000 $, respectivement, si Tangent avait été acquise le 1er janvier 2010. Pour en arriver à ces évaluations pro forma, la direction a pris en compte la structure de financement qui découle de l'acquisition, ainsi que d'autres rajustements liés à l'acquisition.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois à usage industriel sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois traité à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on remarque une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés.

Après avoir enregistré un recul de ses ventes au premier trimestre de l'exercice 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, l'effet conjugué de l'acquisition de Tangent et de l'amélioration de l'état de santé de l'économie nord-américaine a engendré une robuste croissance des revenus au cours des neuf derniers mois de 2010, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces gains ont été réalisés en dépit de l'appréciation, d'un exercice sur l'autre, de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport à la devise américaine, réduisant ainsi le taux de conversion applicable aux revenus générés par la Société en dollars américains. L'évolution du bénéfice d'exploitation d'un exercice sur l'autre est attribuable essentiellement aux mêmes facteurs, de même qu'aux synergies et aux gains de productivité découlant de l'intégration des activités d'exploitation de Tangent.

Le tableau qui suit présente certaines informations financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2010 **Pour les trimestres terminés le** (en milliers de dollars, sauf les données par action)	**31 mars** **$**	**30 juin** **$**	**30 sept.** **$**	**31 déc.** **$**	**Total** **$**
Ventes	**99 360**	**167 317**	**161 298**	**133 071**	**561 046**
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels [1]	**12 266**	**14 202**	**22 498**	**22 033**	**70 999**
Bénéfice d'exploitation [1]	**10 500**	**11 325**	**19 522**	**19 297**	**60 644**
Bénéfice net	**5 814**	**5 610**	**12 218**	**10 753**	**34 395**
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	**0,46**	**0,35**	**0,77**	**0,68**	**2,27**
Dilué	**0,46**	**0,35**	**0,77**	**0,67**	**2,26**

2009 Pour les trimestres terminés le (en milliers de dollars, sauf les données par action)	31 mars $	30 juin $	30 sept. $	31 déc. $	Total $
Ventes	111 954	129 104	104 671	65 390	411 119
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels [1]	15 924	20 976	15 272	6 851	59 023
Bénéfice d'exploitation [1]	13 313	18 475	13 376	5 104	50 268
Bénéfice net	7 687	11 021	8 320	3 041	30 069
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	0,61	0,87	0,66	0,24	2,38
Dilué	0,61	0,87	0,65	0,24	2,37

[1] Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels peuvent facilement être conciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers établis selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Note : En raison de l'arrondissement des montants, la somme des données trimestrielles peut s'avérer légèrement différente du total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Résultats du quatrième trimestre

Les ventes au quatrième trimestre de 2010 ont atteint 133,1 millions de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 65,4 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2009. Cette augmentation de 67,7 millions de dollars est attribuable à un apport de 37,1 millions de dollars des activités d'exploitation de Tangent, à une demande robuste pour les principaux produits de base de la Société et à d'importantes livraisons anticipées de traverses de chemin de fer. Il convient de souligner que les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2009 avaient été affectées négativement par une faiblesse de la demande dans la plupart des catégories de produits et un volume peu élevé d'expéditions anticipées de traverses de chemin de fer. L'appréciation de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport à l'exercice précédent, a eu pour effet de réduire la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 2,1 millions de dollars.

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 62,4 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse comparativement à 22,1 millions de dollars un an plus tôt. Cette progression est attribuable à un apport de 26,6 millions de dollars des activités d'exploitation de Tangent et à une plus forte demande de l'industrie. En outre, au quatrième trimestre de 2009, une baisse importante du volume de traverses de chemin de fer livrées d'avance aux exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 en vue de leurs programmes d'entretien régulier pour l'année suivante avait été observée, alors qu'ils avaient reporté leurs achats afin de limiter leurs niveaux de stocks de traverses. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 48,7 millions de dollars, comparativement aux ventes de 31,1 millions de dollars réalisées au quatrième trimestre de l'exercice 2009. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des ventes de poteaux de distribution et de ligne de transmission au Canada. Les ventes de produits industriels se sont établies à 19,8 millions de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 10,1 millions de dollars réalisées un an plus tôt, en raison essentiellement de l'apport de 10,6 millions de dollars des activités de Tangent. Enfin, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont progressé de 5,6 % pour atteindre 2,2 millions de dollars, contre 2,1 millions de dollars l'an dernier.

Le bénéfice brut s'est établi à 27,2 millions de dollars, ou 20,5 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 10,6 millions de dollars, ou 16,2 % des ventes, lors de la période correspondante en 2009. L'augmentation de la marge bénéficiaire brute, exprimée en dollars, est essentiellement attribuable à l'apport des activités d'exploitation de Tangent et à une forte croissance interne, en dépit d'une diminution du taux moyen utilisé pour convertir la marge bénéficiaire brute réalisée sur les ventes libellées en dollars américains. Par ailleurs, l'augmentation de la marge bénéficiaire brute, exprimée en pourcentage des ventes, est essentiellement attribuable à l'amélioration de la productivité des usines découlant d'un accroissement des volumes, à une baisse du coût de certaines matières premières et à une hausse des prix de vente.

Le bénéfice net de la période s'est établi à 10,8 millions de dollars, ou 0,67 $ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 3,0 millions de dollars, ou 0,24 $ par action, sur une base pleinement diluée, au quatrième trimestre de l'exercice 2009.

BILAN

Le fonds de roulement de la Société s'établissait à 192,4 millions de dollars au 31 décembre 2010, en hausse de 22,3 millions de dollars par rapport au solde du fonds de roulement de 170,1 millions de dollars au 31 décembre 2009. La valeur de l'actif à court terme atteignait 272,2 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2010, comparativement à 254,6 millions de dollars douze mois auparavant. La majeure partie de cette augmentation est attribuable aux débiteurs liés aux activités d'exploitation de Tangent et à la réduction de l'endettement bancaire.

La valeur des débiteurs s'élevait à 56,3 millions de dollars au 31 décembre 2010, comparativement à 30,2 millions de dollars à pareille date en 2009. Cette hausse reflète essentiellement l'ajout des débiteurs de Tangent ainsi qu'une plus forte demande pour les produits de base de la Société au quatrième trimestre, comparativement à l'exercice précédent, et cela malgré une diminution du taux de conversion applicable aux débiteurs libellés en dollars américains. Si l'on exclut Tangent, la valeur des débiteurs aurait été de 40,6 millions de dollars au 31 décembre 2010.

Les stocks s'élevaient à 205,3 millions de dollars, en baisse par rapport à 212,6 millions de dollars un an plus tôt. Cette diminution est attribuable à la forte demande pour les produits de la Société et à l'impact de la dépréciation de la devise locale sur la valeur des stocks détenus aux États-Unis, ce qui fait plus que compenser l'ajout des stocks de Tangent. Si l'on exclut ces derniers, la valeur des stocks se serait établie à 172,1 millions de dollars.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent, lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie qu'elle génère de ses activités d'exploitation et ses marges de crédit d'exploitation disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations s'élevaient à 114,0 millions de dollars au 31 décembre 2010, comparativement à 96,9 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette augmentation de 17,1 millions de dollars est essentiellement liée à l'ajout des immobilisations de Tangent, en dépit de l'impact de la dépréciation de la devise locale sur les immobilisations détenues aux États-Unis. Si l'on exclut Tangent, la valeur des immobilisations se serait établie à 91,6 millions de dollars.

À la suite de l'acquisition de Tangent, les valeurs des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition ont atteint respectivement 55,0 millions de dollars et 74,0 millions de dollars au 31 décembre 2010. Les actifs incorporels comprennent les relations clients, la valeur actualisée des ententes de non-concurrence ainsi que l'enregistrement de la créosote de Tangent. Au 31 décembre 2009, les valeurs des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition s'établissaient respectivement à 7,6 millions de dollars et 5,5 millions de dollars.

L'endettement bancaire se chiffrait à 31,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2010, en baisse par rapport à 56,1 millions de dollars à la clôture de 2009. Cette diminution de 24,2 millions de dollars est principalement attribuable à la génération de robustes flux de trésorerie et à l'amélioration du fonds de roulement. Au 31 décembre 2010, l'endettement bancaire était constitué de facilités de crédit comprenant un crédit d'exploitation à demande de 50,0 millions de dollars (50,0 millions de dollars au 31 décembre 2009), de même qu'un crédit d'exploitation à demande de 75,0 millions de dollars US (45,0 millions de dollars US au 31 décembre 2009), tous deux mis à la disposition de la Société par un syndicat de prêteurs bancaires. La disponibilité globale en vertu des crédits d'exploitation à demande canadien et américain était de 84,1 millions de dollars au 31 décembre 2010.

La Société estime que ces crédits d'exploitation, combinés aux fonds qu'elle générera de ses activités d'exploitation au cours des prochains trimestres, seront suffisants pour faire face à ses besoins de trésorerie dans l'avenir prévisible. Toutefois, la réalisation d'éventuelles acquisitions pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Au 31 décembre 2010, la dette à long terme de la Société, y compris la partie à court terme, s'élevait à 125,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 87,1 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie, subordonnée et non convertible de 25,0 millions de dollars US (25,4 millions de dollars CA) et à l'ajout d'une facilité à terme de 40,0 millions de dollars US (40,6 millions de dollars CA) pour financer en partie l'acquisition de Tangent. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des remboursements de capital prévus de 9,3 millions de dollars, le remboursement accéléré d'une débenture non garantie et non convertible de 10,0 millions de dollars émise au Fonds de solidarité FTQ, un versement accéléré de 3,0 millions de dollars US sur le nouveau crédit à terme de 40,0 millions de dollars US, un versement accéléré de 1,5 million de dollars sur un emprunt à terme renouvelable contracté auprès d'une banque à charte canadienne et des versements accélérés totalisant 1,1 million de dollars US sur des contrats de location-acquisition, ainsi que par les fluctuations favorables des devises qui ont eu pour effet de réduire le taux utilisé pour convertir en dollars canadiens la dette à long terme libellée en dollars américains. Tous les versements non prévus au calendrier de remboursement ont été effectués au cours du quatrième trimestre.

L'avoir des actionnaires s'établissait à 281,4 millions de dollars au 31 décembre 2010, comparativement à 180,0 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette augmentation de 101,4 millions de dollars est en grande partie attribuable au produit net de 76,9 millions de dollars de l'émission de reçus de souscription pour financer une partie de l'acquisition de Tangent ainsi qu'à la réalisation d'un solide bénéfice net de 34,4 millions de dollars, partiellement contrebalancés par des versements de dividendes sur les actions ordinaires totalisant 6,0 millions de dollars. Les reçus de souscription ont été échangés, sans versement supplémentaire, contre des actions ordinaires de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription à la suite de la conclusion de l'acquisition le 1er avril 2010. La valeur comptable s'élevait à 17,67 $ par action ordinaire au 31 décembre 2010, en hausse par rapport à 14,19 $ par action au 31 décembre 2009.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (milliers de dollars)	**Exercice financier terminé le**	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	$	$
Activités d'exploitation	**81 608**	40 481
Activités de financement	**7 775**	(36 220)
Activités d'investissement	**(89 383)**	(4 261)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**—**	—

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, l'utilisation de liquidités provenant de marges de crédit d'exploitation et de la dette à long terme, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires. Les marges de crédit d'exploitation de la Société sont constituées de facilités de crédit d'exploitation sur demande, renouvelables chaque année et revues par les banquiers de la Société à des intervalles qui n'excèdent pas une année. La Société ne prévoit avoir aucune difficulté à renouveler ces facilités de crédit d'exploitation sur demande.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, se sont élevés à 50,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 40,9 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance du bénéfice net pour l'exercice ainsi qu'à une variation positive des dépenses hors caisse résultant de charges de dépréciations d'actifs et de la contrepassation d'un gain sur des instruments financiers dérivés constaté en 2009.

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement a généré des liquidités de 31,5 millions de dollars, alors qu'elle avait réduit les liquidités de 0,5 million de dollars un an auparavant. Cette amélioration est essentiellement attribuable à une baisse des stocks de 31,3 millions de dollars. De plus, l'augmentation de 11,6 millions de dollars des débiteurs a été en partie contrebalancée par une augmentation de 9,8 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer; ces deux éléments reflètent l'accroissement du niveau d'activité commerciale. En conséquence, les activités d'exploitation ont généré des liquidités de 81,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 40,5 millions de dollars un an auparavant.

Les activités de financement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ont généré des liquidités de 7,8 millions de dollars, alors qu'elles avaient nécessité des liquidités de 36,2 millions de dollars lors du précédent exercice. Les principaux facteurs expliquant cette génération de liquidités comprennent notamment le produit de l'émission de reçus de souscription de 76,9 millions de dollars pour financer en partie l'acquisition de Tangent, contrebalancé dans une large mesure par une diminution nette de 37,9 millions de dollars de la dette à long terme, qui comprend le remboursement de la dette de Tangent à la date d'acquisition, et par une réduction de 23,1 millions de dollars de l'endettement bancaire à court terme.

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 89,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2010, dont 83,6 millions de dollars pour l'acquisition de Tangent. Les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 6,1 millions de dollars, et ont principalement servi à diverses mises à niveau d'équipement et à l'expansion. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les activités d'investissement avaient nécessité des liquidités de 4,3 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2010 :

(en milliers de dollars)	Valeur comptable $	Flux monétaires contractuels $	Moins de 1 an $	1 à 3 ans $	4 à 5 ans $	Après 5 ans $
Endettement bancaire[1]	31 923	32 736	32 736	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	33 266	33 266	33 266	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme[1]	125 828	160 148	17 903	36 741	59 689	45 815
Swaps de taux d'intérêt						
Montant à payer	—	2 635	1 136	1 042	457	—
Montant à recevoir	—	(1 443)	(433)	(595)	(415)	—
Autres obligations contractuelles	—	23 705	5 785	6 893	2 128	8 899
Ententes de non-concurrence	4 041	4 041	1 243	2 486	312	
Total	195 058	255 088	91 636	46 567	62 171	54 714

[1] Les montants comprennent le capital et les intérêts

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2010, le capital-actions de la Société était constitué de 15 922 668 actions ordinaires émises et en circulation (12 684 325 au 31 décembre 2009). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 :

Exercice terminé le 31 décembre 2010	Nombre d'actions (en milliers)
Solde au début de l'exercice	12 684
Régime d'options d'achat d'actions	25
Échange des reçus de souscription pour des actions ordinaires	3 202
Régimes d'achat d'actions des employés	12
Solde à la fin de l'exercice	15 923

Au 10 mars 2011, le capital-actions de la Société était constitué de 15 931 668 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 181 000 (197 785 au 31 décembre 2009), dont 128 300 d'entre elles pouvaient être exercées (126 185 au 31 décembre 2009). Au 10 mars 2011, le nombre d'options en circulation était de 172 000, dont 119 300 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le 10 mars 2011, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,24 $ par action ordinaire payable le 13 mai 2011 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 1er avril 2011. Le 11 août 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,20 $ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement, continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction des bénéfices et des besoins financiers de la Société, ainsi que des clauses restrictives contenues dans ses documents de prêt et d'autres conditions pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue finale de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 30 722 896 $ (14 583 548 $ en 2009) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Activités d'exploitation

Les principales catégories de produits de la Société, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, font partie intégrante des infrastructures nord-américaines de transport et de services publics. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les produits de base de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux ferroviaires et de télécommunications.

Sur la base des conditions actuelles du marché, la direction continue de prévoir que son niveau d'activité commerciale s'améliorera encore davantage au cours des trimestres à venir. L'accroissement du volume de fret transporté sur les chemins de fer nord-américains devrait engendrer une hausse des investissements dans le réseau ferroviaire continental, y compris dans les traverses, alors que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes ferroviaires. D'autre part, la demande devrait progresser de façon soutenue dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics grâce aux flux d'affaires stables que génèrent les projets d'entretien régulier pour la catégorie des poteaux de distribution. La vigueur du marché pour les poteaux de lignes de transmission est quant à elle davantage liée au calendrier des commandes, obtenues généralement dans le cadre de projets spéciaux.

Liquidité

Au 31 décembre 2010, la Société respectait toutes ses clauses restrictives relatives à la dette et obligations contractuelles. De plus, les disponibilités globales de la Société en vertu de ses crédits d'exploitation à demande canadiens et américains étaient de 84,1 millions de dollars au 31 décembre 2010.

La direction estime que dans l'ensemble tous ses débiteurs sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, principalement des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement. Néanmoins, la direction accorde plus d'attention au recouvrement des débiteurs et aux prolongements de crédit. Au 31 décembre 2010, 58,3 % des soldes des débiteurs étaient courants (58,8 % au 31 décembre 2009) et seulement 5,8 % étaient en souffrance depuis plus de 60 jours (2,3 % au 31 décembre 2009).

Malgré l'acquisition de Tangent, les stocks ont baissé au cours de l'exercice 2010 en raison principalement de la forte demande pour les produits de la Société. Afin d'assurer l'efficacité des activités de traitement, étant donné que le bois séché à l'air permet de réduire les cycles de traitement, la rotation des stocks a toujours été relativement lente. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est rajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

RISQUES ET INCERTITUDES

Lois et règlements sur l'environnement

La Société est assujettie à différentes lois et règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés (les « lois sur l'environnement »). Ces lois sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, permis, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections, tests de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin d'assurer le fonctionnement de ses installations de fabrication et d'exploitation.

L'application de ces lois sur l'environnement par les organismes de réglementation continuera à avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer sa conformité. L'omission de s'y conformer peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales qui peuvent entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée. Afin de réduire ce risque, la Société engage, de manière continue, des dépenses financières, fournit de la formation à l'échelle locale et mène des inspections internes à ses installations pour s'assurer de sa conformité aux permis spécifiques applicables aux usines et aux lois sur l'environnement. L'impact financier potentiel de toutes les dépenses en matière de conformité et de protection de l'environnement de la Société pour l'exercice 2011 ne devrait pas être important.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais de remise en état ou d'enlèvement de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci, peut la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements sur l'environnement constitue un autre risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements. La direction est d'avis que son engagement à l'égard de l'intégrité environnementale des usines et activités de la Société, auquel sont rattachés des investissements importants, permettra à la Société de continuer à respecter les exigences réglementaires applicables.

Litiges en matière d'environnement

Bien que, par le passé, la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour des préjudices physiques et une diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts qui y sont associés n'ont pas été importants. Toutefois, rien ne garantit que ce sera toujours le cas à l'avenir, puisque les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement ne peuvent être prédits.

Risque d'atteinte à la réputation

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Des revendications des autorités réglementaires ou des communautés locales à l'égard de pratiques irresponsables en matière d'environnement pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois sur l'environnement pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, amener une réduction de la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une baisse du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société au sein de l'industrie est renforcée du fait de son accès à un approvisionnement en billots de grande qualité que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs.

En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains des produits de préservation que la Société utilise dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. La Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel. L'acquisition, en avril 2010, de la société Tangent qui détenait un enregistrement pour produire de la créosote, un produit de préservation du bois, a permis d'atténuer encore davantage ce risque.

Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont, pour la plupart, couverts par ses achats de biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains liées à des contrats.

Fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la Société était exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme en raison de l'utilisation de swaps de taux d'intérêt; 35,0 % (14,0 % en 2009) de la dette à long terme de la Société est à taux variables. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société désigne ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

Risque de crédit

La répartition géographique de la clientèle de la Société et ses procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit. Les débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

ENTENTES ET INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Pour obtenir de l'information détaillée sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, veuillez consulter la Note 19 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités du 31 décembre 2010.

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les PCGR du Canada en vertu desquels la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclaré au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues sur une base périodique et, lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

Les postes importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile estimée des actifs, la dépréciation des actifs à long terme et les regroupements d'entreprises.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes, dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1er janvier 2010 :

Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581 ayant le même titre. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière (« IFRS ») 3 (dans sa version révisée), *Regroupements d'entreprises*. Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. La Société a appliqué cette nouvelle norme à compter du 1er janvier 2010, puisque l'application anticipée est permise. Suite à l'application de cette nouvelle norme comptable, des frais de transaction précédemment capitalisés d'approximativement 328 000 $ ont été passés à la dépense dans la période courante. À compter du 1er janvier 2010, toutes les dépenses de nature similaire sont enregistrées aux résultats dans la période où elles sont engagées.

Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme *International Accounting Standard* (« IAS ») 27 (dans sa version révisée), *États financiers consolidés et individuels*. La Société a appliqué ces nouvelles normes à compter du 1er janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise. L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

MODIFICATIONS À VENIR AUX CONVENTIONS COMPTABLES

La Société cessera d'établir ses états financiers conformément aux PCGR du Canada énoncés dans la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011, date à laquelle elle commencera à appliquer comme référentiel comptable les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et énoncées dans la Partie I du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Par conséquent, les états financiers consolidés ne traitent pas des modifications futures apportées aux PCGR du Canada car ceux-ci ne s'appliqueront normalement jamais à la Societé.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des Normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues de dresser leurs états financiers conformément aux IFRS pour les exercices devant s'ouvrir à compter du 1er janvier 2011. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et de l'information à fournir.

La direction a mis sur pied une équipe de mise en œuvre des IFRS afin de développer un plan de conversion aux IFRS. En 2008, une analyse diagnostique préliminaire (phase 1) a été préparée par des consultants externes qui ont identifié les postes clés où des modifications de conventions comptables pourraient avoir des répercussions sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société en est présentement à la phase 2 de son plan de conversion, qui comprend une définition des rôles et des responsabilités, un examen des différences entre les PCGR canadiens actuels (comme les applique la Société) et les IFRS, et l'analyse des options possibles concernant l'adoption. La phase 2 est presque complétée et les conséquences de la plupart des modifications ont été déterminées. La direction est actuellement en voie de finaliser le bilan d'ouverture de la Société au 1er janvier 2010 afin de déterminer et de documenter avec précision les modifications à apporter aux principes comptables et aux systèmes informatiques, les besoins en formation, les mécanismes de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les répercussions sur les activités commerciales de la Société. L'élaboration de la note de transition aux IFRS, y compris le rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS, est également en cours. Cette note sera incluse dans les états financiers intermédiaires consolidés non audités de la Société au 31 mars 2011.

Durant la période précédant le basculement, la Société continue de surveiller les normes qui seront publiées par l'IASB , puisque le plan de travail de l'IASB prévoit la finalisation de plusieurs projets au cours de l'année civile 2011.

Les postes clés où des modifications de conventions comptables sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont présentés ci-après. L'intention est de mettre en relief les postes que la Société considère comme les plus importants. Cependant, l'analyse des modifications se poursuit et toutes les décisions n'ont pas encore été prises puisque différentes options sont disponibles au chapitre des conventions comptables.

Immobilisations corporelles

IAS 16, Immobilisations corporelles, offre la possibilité d'évaluer des actifs soit selon le modèle du coût ou encore selon le modèle de la réévaluation. En vertu du modèle de la réévaluation, un élément d'immobilisation corporelle est reporté à un montant réévalué, soit la juste valeur à la date de la réévaluation.

L'examen et l'analyse des immobilisations corporelles ont été complétés. La Société prévoit continuer à utiliser le modèle du coût en vertu des IFRS. L'adoption de cette norme ne devrait nécessiter aucun ajustement important.

Contrats de location

La Société a entrepris un examen détaillé des ententes de location importantes afin de déterminer la classification adéquate des contrats de location en vertu des IFRS.

Après avoir passé en revue les contrats de location assujettis à l'IAS 17, la Société a conclu que les contrats de location-financement et de location-exploitation sont classés adéquatement.

Droits de coupe et bois sur pied

Les contrats de droits de coupe ont fait l'objet d'une analyse visant à déterminer si ces derniers devraient être traités en vertu de l'IAS 17, Contrats de location, ou en vertu de l'IAS 38, Immobilisations incorporelles. Cette analyse est maintenant terminée et la direction a conclu que les droits de coupe devraient être comptabilisés comme actifs incorporels.

Au 31 décembre 2009, les droits de coupe étaient comptabilisés comme faisant partie des immobilisations. En vertu des IFRS, la Société devra reclasser ces actifs qui passeront des immobilisations aux actifs incorporels au bilan. Ce reclassement porte sur une valeur comptable nette de 6,1 millions de dollars. En vertu de l'IAS 38, le bois sur pied devra aussi être reclassé comme actifs incorporels. Ce reclassement porte sur une valeur comptable nette de 3,1 millions de dollars.

Coentreprises

En vertu des PCGR canadiens, la participation de 50 % que détient la Société dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka ») est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Essentiellement, 50 % du bilan et de l'état des résultats de Kanaka sont ajoutés aux états financiers consolidés de la Société. Un exposé-sondage (ES 9) propose d'éliminer la possibilité d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle pour les entités sous contrôle conjoint. Cependant, la nouvelle norme n'a pas encore été publiée et puisqu'il pourrait y avoir des différences entre l'ES 9 et la norme finale, la Société a décidé d'attendre avant de procéder à des modifications de sa convention comptable à l'égard des coentreprises.

La documentation relative à la comptabilité des coentreprises est en place et aucune autre information supplémentaire ne sera requise, selon les normes en vigueur.

Instruments financiers

En vigueur le 1er janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers — Informations à fournir » et le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation ». Ces nouveaux chapitres ont été publiés afin de mieux harmoniser les PCGR canadiens aux IFRS en intégrant plusieurs des concepts que l'on retrouve dans l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation, et l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. En vertu de l'IAS 39, la Société doit élaborer un processus de test quantitatif de l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Cette analyse a été préparée par un consultant externe et examinée par la direction. La direction a ainsi déterminé que les relations de couvertures admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR canadiens sont aussi admissibles selon les IFRS.

Avantages sociaux futurs

En août 2009, Stella-Jones a mandaté la firme de consultants en ressources humaines Morneau Sobeco, afin d'effectuer une analyse de l'adoption de l'IAS 19, Avantages du personnel. En se fondant sur les conclusions de ce rapport, la Société a pris une décision concernant les différentes possibilités de traiter les gains et pertes actuariels en vertu de l'IAS 19. La Société a décidé de constater les gains et pertes actuariels dans l'état des autres éléments du résultat étendu. Par conséquent, un gain actuariel non amorti d'un montant total de 307 000 $ au 1er janvier 2010 en lien avec les régimes de retraite de Stella-Jones, sera porté au bilan lors de la transition.

Stella-Jones a également mandaté la firme Towers Watson afin d'effectuer la même analyse à l'égard des avantages complémentaires de retraite. À la suite de cette analyse, le bilan d'ouverture au 1er janvier 2010 fera l'objet de deux ajustements : une perte actuarielle non amortie de 1,1 million de dollars et un gain de 549 000 $ lié à la période d'attribution.

Paiements fondés sur des actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions, des régimes d'achat d'actions des employés et des unités d'actions incessibles (« UAI ») qui seront assujettis à l'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions. En vertu de cette norme, la charge relative à ces dispositions doit être constatée en se basant sur un modèle financier comme le modèle Black-Scholes. Le régime d'options d'achat d'actions est actuellement calculé en utilisant le modèle Black-Scholes. Les IFRS exigent également le recours à la méthode d'acquisition graduelle des droits pour les attributions dont la période d'acquisition est supérieure à un an. À l'heure actuelle, Stella-Jones comptabilise ces coûts selon la méthode linéaire aux fins des PCGR canadiens. Suite à ce changement de méthode, un ajustement de 347 000 $ sera effectué aux bénéfices non répartis dans le bilan d'ouverture.

En ce qui concerne les régimes d'achat d'actions des employés, il n'y aura aucune incidence lors de la transition.

En vertu des IFRS, Stella-Jones devra utiliser le modèle d'évaluation de Black-Scholes afin de déterminer son obligation au titre de ses UAI (plutôt que la valeur intrinsèque en vertu des PCGR canadiens). Ce changement de méthode n'aura pas d'incidence sur le bilan d'ouverture. Par la suite, l'obligation sera réévaluée chaque trimestre.

Coûts d'emprunt

L'IAS 23 oblige la Société à capitaliser les coûts d'emprunt liés à certains actifs admissibles. Stella-Jones en évalue actuellement les répercussions en mettant l'accent sur les actifs dont la construction prendra plus de six mois. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que l'IAS 23 ait une incidence importante sur ses états financiers lors de la transition aux IFRS.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En vertu de la Loi sur les forêts de la Colombie-Britannique et de la Loi sur les forêts de l'Alberta, la Société a l'obligation de prendre en charge les coûts liés au reboisement dans le cadre de certaines licences de récolte et d'engager des frais de remise en état de certains sites.

La Société a modifié les calculs des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en 2008 et les informations fournies à l'heure actuelle satisfont adéquatement aux exigences de l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Des changements sont à l'étude concernant l'IAS 37. Ces changements pourraient exiger que la Société conduise de nouvelles évaluations.

Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

En vigueur le 1er juillet 2009, l'IFRS 3 devient le document de référence pour guider les sociétés dans les regroupements d'entreprises.

Selon la norme IFRS 1, la Société a le choix d'appliquer rétroactivement la norme IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises ou peut décider d'appliquer la norme de façon prospective uniquement aux acquisitions effectuées après la date de transition. La Société a décidé d'appliquer la norme de façon prospective. De plus, la Société a choisi d'adopter de façon anticipée une nouvelle norme des PCGR canadiens, à compter du 1er janvier 2010, permettant d'harmoniser la comptabilisation de regroupements d'entreprises avec la norme IFRS.

Dépréciation

L'IAS 36, Dépréciation d'actifs, préconise une approche qui comporte une seule étape pour tester la dépréciation des actifs et l'évaluer. La valeur comptable des actifs est comparée au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des frais de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif. Selon les IFRS, la valeur actualisée des flux de trésorerie est utilisée pour tester et évaluer la dépréciation d'un actif alors qu'en vertu des PCGR canadiens, les flux de trésorerie futurs non actualisés sont utilisés pour déterminer s'il y a eu dépréciation par rapport à la valeur comptable de l'actif.

En décembre 2009, un prototype de test de dépréciation de l'écart d'acquisition a été élaboré et aucun ajustement de dépréciation n'a été nécessaire. La documentation relative aux IFRS a également été complétée.

Première adoption des IFRS

En outre, comme premier adoptant des IFRS, la Société a l'obligation d'appliquer l'IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière ». L'IFRS 1 prévoit un certain nombre d'exemptions facultatives qui ont fait l'objet d'une évaluation de la part de la Société. La décision la plus importante prise par la Société a trait à l'imputation des écarts de conversion cumulés des établissements étrangers autonomes au solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Au 1er janvier 2010, les écarts de conversion cumulés des établissements étrangers autonomes seront réputés nuls. Un montant de 1,8 million de dollars sera reclassé; il passera du Cumul des autres éléments du résultat étendu aux Bénéfices non répartis.

Impact sur les systèmes d'information

La Société a procédé à l'évaluation des exigences en matière d'information de la publication des résultats selon les IFRS. Au cours du quatrième trimestre de 2009, l'analyse diagnostique portant sur les systèmes d'information actuels a été complétée. Des changements ont été apportés afin de s'assurer que la présentation d'une double comptabilité selon les PCGR canadiens et selon les IFRS était possible en 2010, et de nouveaux rapports ont été créés afin de satisfaire aux exigences des IFRS en matière d'information à fournir.

Incidence sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les informations à fournir

Le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières édicte des règles que les sociétés ouvertes doivent respecter au chapitre du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Conformément à ces règles, la direction s'est engagée dans un processus qui consistait à identifier, examiner et possiblement modifier, comme elle le jugerait nécessaire, certains contrôles clés susceptibles d'être affectés par des changements résultant de la conversion aux IFRS. Les contrôles clés touchés ont été évalués et testés à l'aide d'une approche fondée sur le risque pour s'assurer qu'ils étaient conçus adéquatement et qu'ils fonctionnaient de manière efficace afin de garantir que la conversion de la Société aux IFRS n'entraînerait aucune erreur importante.

Incidence sur les activités commerciales

Les répercussions de la conversion aux IFRS sur les clauses restrictives des contrats d'emprunt de la Société font l'objet d'un examen. La conversion aux IFRS ne devrait avoir aucune incidence importante sur ces exigences.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans ses différents documents est enregistrée, traitée, condensée et présentée fidèlement.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2010, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. L'évaluation s'est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et fonctionnent de manière efficace.

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010 ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité imprévisible qu'une omission survienne dans la communication ou l'exécution des contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur de nature importante se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En 2010, la Société a versé un montant total de 300 000 $ (300 000 $ en 2009) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques, ainsi que des intérêts sur prêts de 32 000 $ (52 000 $ en 2009) avec les mêmes parties, tel que décrit à la Note 21 aux états financiers consolidés audités du 31 décembre 2010.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A. et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

PERSPECTIVES

Les conditions économiques mondiales continuent de s'améliorer et la direction s'attend à ce que la demande pour les produits de base de la Société s'accélère encore davantage au cours de l'année à venir. Cependant, l'important volume de livraisons effectuées dans la dernière partie du quatrième trimestre devrait quelque peu réduire les résultats du premier trimestre.

Dans le marché des traverses de chemin de fer, l'accroissement du volume de fret transporté sur les chemins de fer nord-américains devrait engendrer une hausse des investissements dans le réseau ferroviaire continental, alors que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes ferroviaires. D'autre part, la demande devrait progresser de façon soutenue dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics grâce aux flux d'affaires stables que génèrent les projets d'entretien régulier pour la catégorie des poteaux de distribution. La vigueur du marché pour les poteaux de lignes de transmission est quant à elle davantage liée au calendrier des commandes, obtenues généralement dans le cadre de projets spéciaux.

La réussite de l'intégration des activités de Tangent continuera de jouer un rôle important dans la performance de la Société en 2011. Cette transaction a renforcé la position de la Société comme deuxième fournisseur en importance de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord et la Société est en voie d'exploiter le plein potentiel de l'élargissement de son réseau. Au chapitre de la croissance interne, Stella-Jones sollicitera une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics partout en Amérique du Nord, tout en demeurant à l'affût de nouvelles occasions de marché. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation.

La Société continuera à se concentrer sur la génération de liquidités et à faire preuve de prudence dans l'utilisation de l'effet de levier, puisqu'un bilan solide placera Stella-Jones dans une position avantageuse pour poursuivre sa stratégie d'acquisition. La vision stratégique à long terme de la Société, axée sur l'expansion et la consolidation à l'échelle continentale, reste intacte. Stella-Jones poursuivra sa recherche de cibles dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics qui répondent à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, qui offrent des occasions de réaliser des synergies, et qui, surtout, peuvent ajouter de la valeur pour les actionnaires.

Le 10 mars 2011

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2010 et 2009

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP, les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Brian McManus
Le président et
chef de la direction

George T. Labelle, CA
Le premier vice-président et
chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 10 mars 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009 et les états consolidés des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal (Québec)
Le 10 mars 2011

[1] Comptable agréé auditeur, permis no 19983
« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario, membre de PricewaterhouseCoopers International Limited, chaque société membre étant une entité distincte sur le plan juridique.

Bilans consolidés
Aux 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars)	**2010**	2009
	$	$
Actif		
À court terme		
Débiteurs (notes 6, 11 et 12)	**56 315**	30 160
Instruments financiers dérivés (note 19)		2 196
Stocks (notes 7, 11 et 12)	**205 335**	212 590
Frais payés d'avance	**4 517**	3 223
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	**2 875**	4 726
Impôts futurs (note 15)	**3 206**	1 683
	272 248	254 578
Immobilisations (notes 8, 11 et 12)	**113 956**	96 885
Actifs incorporels (note 9)	**54 986**	7 580
Écart d'acquisition (note 9)	**73 973**	5 494
Autres éléments d'actif (note 10)	**6 152**	4 878
Impôts futurs (note 15)	**318**	1 380
	521 633	370 795

	2010	2009
	$	$
Passif et capitaux propres		
À court terme		
Endettement bancaire (note 11)	**31 923**	56 119
Comptes créditeurs et charges à payer	**33 266**	19 137
Dépôts client	**1 431**	2 344
Instruments financiers dérivés (note 19)	**44**	31
Impôts futurs (note 15)	**292**	869
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	**10 459**	4 746
Partie à court terme des autres passifs à long terme (note 13)	**2 434**	1 235
	79 849	84 481
Dette à long terme (note 12)	**115 369**	82 334
Impôts futurs (note 15)	**37 956**	16 257
Avantages sociaux futurs (note 16)	**2 063**	1 716
Instruments financiers dérivés (note 19)	**1 335**	1 400
Autres passifs à long terme (note 13)	**3 676**	4 629
	240 248	190 817
Capitaux propres		
Capital-actions (note 14)	**130 229**	52 019
Surplus d'apport	**1 136**	777
Bénéfices non répartis	**158 934**	130 580
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**(8 914)**	(3 398)
	281 385	179 978
	521 633	370 795

Engagements et éventualités (note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Administrateur

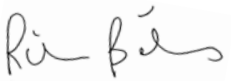

Richard Bélanger, FCA
Administrateur

Capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars, nombre d'actions en milliers)	**2010** **Nbre**	2009 Nbre
Capital-actions		
Actions en circulation au début de l'exercice	**12 684**	12 565
Régime d'options d'achat d'actions	**25**	4
Échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires (note 5)	**3 202**	—
Convention d'option d'achat d'actions	**—**	100
Régime d'achat d'actions	**12**	15
Actions en circulation à la fin de l'exercice	**15 923**	12 684
	$	$
Actions en circulation au début de l'exercice	**52 019**	49 910
Régime d'options d'achat d'actions	**159**	80
Échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires (note 5)	**77 748**	—
Convention d'option d'achat d'actions	**—**	1 692
Régime d'achat d'actions	**303**	337
Actions en circulation à la fin de l'exercice	**130 229**	52 019
Reçus de souscription		
Solde au début de l'exercice	**—**	—
Reçus de souscription, déduction faite des frais de souscription et juridiques (note 5)	**76 903**	—
Impôts futurs sur les frais de souscription et juridiques	**845**	—
Échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires (note 5)	**(77 748)**	—
Solde à la fin de l'exercice	**—**	—

	2010 **$**	2009 $
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	**777**	1 905
Rémunération à base d'actions	**400**	292
Levée d'options d'achat d'actions	**(41)**	(1 420)
Solde à la fin de l'exercice	**1 136**	777
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	**130 580**	105 055
Bénéfice net de l'exercice	**34 395**	30 069
Dividendes sur les actions ordinaires	**(6 041)**	(4 544)
Solde à la fin de l'exercice	**158 934**	130 580
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	**(3 398)**	4 242
Autres éléments du résultat étendu	**(5 516)**	(7 640)
Solde à la fin de l'exercice	**(8 914)**	(3 398)
Capitaux propres	**281 385**	179 978

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars sauf les montants par action ordinaire)	**2010** $	2009 $
Ventes	**561 046**	411 119
Dépenses (revenus)		
Coût des ventes (note 7)	**457 428**	334 450
Frais de vente et d'administration	**29 644**	20 444
Perte (gain) de change	**44**	(1 435)
Gain sur instruments financiers dérivés (note 19)	**(19)**	(2 196)
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	**10 355**	8 755
Dépréciation d'actifs	**2 950**	833
	500 402	360 851
Bénéfice d'exploitation	**60 644**	50 268
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	**8 914**	6 451
Autres intérêts	**1 651**	2 025
	10 565	8 476
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**50 079**	41 792
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (note 15)		
Exigibles	**16 996**	9 843
Futurs	**(1 312)**	1 880
	15 684	11 723
Bénéfice net de l'exercice	**34 395**	30 069
Bénéfice net de base par action ordinaire (note 14 b))	**2,27**	2,38
Bénéfice net dilué par action ordinaire (note 14 b))	**2,26**	2,37

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars)	**2010** $	2009 $
Bénéfice net de l'exercice	**34 395**	30 069
Autres éléments du résultat étendu		
Variation nette des pertes non réalisées lors de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	**(8 471)**	(13 078)
Variation nette des gains non réalisés sur la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes (note 12)	**3 228**	5 845
Charge d'impôts sur la variation des gains non réalisés sur la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes	**(348)**	—
Variation des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(108)**	(272)
Pertes (gains) sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux résultats	**160**	(319)
Économie d'impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie et sur les pertes (gains) sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux résultats	**23**	184
Autres éléments du résultat étendu	**(5 516)**	(7 640)
Résultat étendu	**28 879**	22 429

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars)	**2010**	2009
	$	$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	**34 395**	30 069
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	**5 782**	6 872
Amortissement des actifs incorporels	**4 573**	1 883
Amortissement des frais de financement reportés	**758**	68
Variation de la juste valeur des dettes	**647**	850
Pertes réalisées sur la cession d'immobilisations	**36**	151
Avantages sociaux futurs	**(177)**	(156)
Rémunération à base d'actions	**400**	292
Pertes (gains) sur instruments financiers dérivés	**2 196**	(2 196)
Dépréciation d'actifs	**2 950**	833
Impôts futurs	**(1 312)**	1 880
Autres	**(156)**	390
	50 092	40 936
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	**(11 560)**	9 652
Stocks	**31 282**	(1 819)
Frais payés d'avance	**(304)**	2 335
Impôts sur les bénéfices	**3 481**	(1 558)
Comptes créditeurs et charges à payer	**9 793**	(8 777)
Dépôts client	**(829)**	(241)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**(347)**	(47)
	31 516	(455)
	81 608	40 481

	2010	2009
	$	$
Activités de financement		
Diminution de l'endettement bancaire	**(23 148)**	(21 775)
Augmentation de la dette à long terme	**66 027**	—
Remboursement de la dette à long terme	**(103 932)**	(9 041)
Augmentation des frais de financement reportés	**(1 144)**	—
Ententes de non-concurrence à payer	**(1 311)**	(1 549)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	**421**	689
Produit de l'émission des reçus de souscription	**76 903**	—
Dividendes sur les actions ordinaires	**(6 041)**	(4 544)
	7 775	(36 220)
Activités d'investissement		
Diminution d'autres actifs	**31**	57
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie (note 5)	**(83 565)**	—
Achat d'immobilisations	**(6 079)**	(4 811)
Actifs détenus pour la vente	**—**	360
Produit provenant de la cession d'immobilisations	**230**	133
	(89 383)	(4 261)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	**—**	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice	**—**	—
Informations supplémentaires		
Intérêts versés	**10 011**	9 244
Impôts sur les bénéfices payés	**13 692**	9 977

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer, de poutres et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société fabrique le produit de préservation du bois, la créosote, et autres produits à base de goudron de houille et offre également à l'industrie ferroviaire des services de collecte et de disposition de traverses usagées. Des services d'aiguillage, d'entretien de locomotives et de wagons de chemin de fer sont également offerts, ainsi que du combustible à chaudière dérivé de traverses. La Société offre également des produits de bois traité au marché résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour les fondations, du bois de construction, des glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto ("TSX").

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Les filiales en importance sont les suivantes : Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., 4552831 Canada Inc., Stella-Jones Canada Inc., Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »), Stella-Jones U.S. Finance Corporation, Canadalux S.à.r.l. et Tangent Rail Corporation (« Tangent »). SJ Holding, SJ Corp, Stella-Jones U.S. Finance Corporation, Canadalux S.à.r.l. et Tangent sont considérées comme des établissements étrangers autonomes à des fins comptables. Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle conformément au chapitre 3055 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). À la suite de la fermeture des affaires le 31 décembre 2010, Tangent a été fusionnée avec SJ Corp. La société survivante a été Tangent, dont le nom a été remplacé par Stella-Jones Corporation au moment de la fusion.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile des actifs, la dépréciation d'actifs à long terme et les acquisitions d'entreprises. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils deviennent connus.

Constatation des produits

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont expédiés aux clients ou les services rendus, que les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés aux clients, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que le prix de vente est déterminé ou déterminable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement et de traitement de traverses. Ces services comprennent principalement l'approvisionnement, le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer pour lesquelles le produit est constaté lorsque les services sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les produits provenant de l'approvisionnement, du dimensionnement et de l'inspection des traverses de chemin de fer non traitées, peuvent être reconnus soit au moment de la vente des traverses ou soit au moment où les services de traitement sont rendus. Les produits provenant de l'entreposage et du traitement sont constatés lorsque les services de traitement sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées, et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment que les produits sont constatés.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

La Société offre des services de collecte et d'élimination de traverses usagées. Les produits sont constatés lorsque certaines étapes sont atteintes dans le processus de collecte de traverses usagées à partir du droit de passage des clients.

La Société récolte également des billots en fonction des permis de coupe dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matières premières destinées à la transformation en poteaux de ligne de transmission. Les billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 9 433 418 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (7 784 512 $ en 2009).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois. Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Société n'a pas de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif moins les coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs. En 2009, la direction a revu et augmenté la durée de vie utile de certaines immobilisations afin de refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1er octobre 2009.

	Durées de vie utile précédentes	Durées de vie utile révisées
Immeubles	de 20 à 40 ans	de 20 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 40 ans	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 10 ans	de 3 à 15 ans
Équipement d'antipollution	de 10 à 20 ans	de 10 à 60 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois à être coupé sur les sites identifiés.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont constatés au coût et amortis de façon linéaire sur la durée de vie utile. Les actifs incorporels ayant une durée de vie illimitée sont enregistrés au coût et non amortis. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée de vie utile des actifs incorporels sont révisées sur une base annuelle :

Relations clients	de 3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	6 ans
Enregistrement de la créosote	Durée de vie illimitée

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels (suite)

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. La Société a effectué un test de dépréciation pour 2010 et a conclu qu'aucun ajustement n'était requis.

Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise la juste valeur dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date d'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, il n'y a pas de perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que si cet écart avait été établi à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité.

La Société a effectué le test annuel de dépréciation sur l'écart d'acquisition pour 2010 et 2009 et a conclu qu'aucun ajustement n'était requis.

Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Toute perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur des coûts de reboisement à la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inclus dans les coûts de production actuels.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions ainsi que les coûts de désactualisation relatifs aux obligations actuelles sous « Frais de vente et d'administration ».

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Avantages postérieurs à la retraite

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La Société provisionne les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service ainsi que selon les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de service moyenne restante des employés actifs à la date des modifications. L'excédent du gain actuariel ou de la perte actuarielle sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs du régime est amorti sur la durée de service moyenne restante des employés actifs, qui se situe entre 9 et 19 ans.

Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société constate les options d'achat d'actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options octroyées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont incluses au surplus d'apport.

L'obligation liée aux unités d'actions incessibles est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle le droit est acquis. Elle est réévaluée à la date de chaque bilan et incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Opérations en devises

Les revenus et les dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change mensuel moyen. À la fin de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou toute perte de change est comptabilisé aux résultats consolidés.

Les établissements étrangers autonomes sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actif et de passif, et leurs revenus et dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Ces ajustements de change sont comptabilisés et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre parties liées. L'évaluation aux périodes subséquentes dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité fait des opérations sur l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instruments détenus jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement dans les prêts et créances s'applique si l'actif constitue un actif financier non dérivé, qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates précises ou sur demande. Le classement dans les titres disponibles à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas partie des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction importants liés aux facilités de crédit à long terme sont capitalisés et amortis sur la durée de vie de l'instrument. Les autres coûts de transaction liés aux facilités de crédit à court terme sont comptabilisés aux résultats dans la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées aux résultats consolidés. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations du taux de change, sont constatés au résultat étendu consolidé. Les placements dans les titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente et qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les instruments dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées aux résultats consolidés, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie en vertu de la Note d'orientation concernant la comptabilité 14, *Informations à fournir sur les garanties*, de l'ICCA, la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie (note 18). La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur;

- Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement au coût d'origine, sauf indication contraire;

- L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement au coût d'origine, sauf indication contraire.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Transactions de couverture

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variations des flux de trésorerie en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables lorsque désignés et ne sont pas détenus aux fins de transaction ou de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus aux fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées aux résultats consolidés. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées aux résultats consolidés sous « Ventes » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé aux résultats consolidés sous « Gain (perte) de change » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. De plus, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat étendu connexes est immédiatement reclassé aux résultats consolidés.

La Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Résultat par action

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, les informations relatives au bénéfice par action sont calculées comme si les options avaient été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si l'émission se fait après le début de l'exercice) et que tout produit reçu lors de leur exercice avait été utilisé pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'exercice.

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes, dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1er janvier 2010 :

- Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581 ayant le même titre. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), *Regroupements d'entreprises*. Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. La Société a appliqué cette nouvelle norme à compter du 1er janvier 2010, puisque l'application anticipée est permise. Suite à l'application de cette nouvelle norme comptable, des frais de transaction précédemment capitalisés d'approximativement 328 000 $ ont été passés à la dépense dans la période courante. À compter du 1er janvier 2010, toutes les dépenses de nature similaire sont enregistrées aux résultats dans la période où elles sont engagées.

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de l'*International Accouting Standard* 27 (dans sa version révisée), *États financiers consolidés et individuels*. La Société a appliqué ces nouvelles normes à compter du 1er janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise. L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4 MODIFICATIONS À VENIR AUX CONVENTIONS COMPTABLES

La Société cessera d'établir ses états financiers conformément aux PCGR du Canada énoncés dans la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011, date à laquelle elle commencera à appliquer comme référentiel comptable les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et énoncées dans la Partie I du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Par conséquent, les présents états financiers consolidés ne traitent pas des modifications futures apportées aux PCGR du Canada, car celles-ci ne s'appliqueront normalement jamais à la Société.

5 ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1er avril 2010, la Société a conclu l'acquisition de 100 % des actions de la société Tangent, un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Tangent fournissait des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, dans l'Alabama, Terre Haute et Winslow, dans l'Indiana, Alexandria, en Louisiane, et McAlisterville, en Pennsylvanie. Le produit de préservation du bois, la créosote, était fabriqué dans ses distilleries de Terre Haute, dans l'Indiana et de Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la collecte et l'élimination des traverses usagées, étaient prises en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord. Cette acquisition permet d'accroître les capacités de la Société dans le secteur des traverses de chemin de fer aux États Unis et procure à la Société des activités de production de créosote.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 172,7 millions de dollars (170,0 millions de dollars US), incluant 6,8 millions de dollars (6,7 millions de dollars US) d'encaisse et excluant approximativement 2,0 millions de dollars (2,0 millions de dollars US) de frais liés à la transaction. Cette somme inclut 90,4 millions de dollars (89,0 millions de dollars US) versés aux actionnaires de Tangent, 81,3 millions de dollars (80,1 millions de dollars US) utilisés pour rembourser les dettes de Tangent contractées auprès d'institutions financières et 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars US) pour payer les intérêts courus sur ces dettes.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de Tangent ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

5 ACQUISITION D'ENTREPRISE (suite)

Le tableau suivant indique la répartition du coût d'acquisition des éléments d'actif net à leur juste valeur en date de l'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date de transaction.

	$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors caisse du fonds de roulement	48 603
Immobilisations	22 734
Relations clients	20 905
Carnet de commandes clients	670
Enregistrement de la créosote	31 723
Écart d'acquisition non déductible	70 239
Actif d'impôts futurs	615
	195 489
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	5 290
Dette à long terme	81 340
Obligations liées à la restauration de sites	1 311
Passif d'impôts futurs	23 983
Contrepartie totale	83 565
Contrepartie	
Espèces	172 694
Paiement des intérêts courus	(956)
Paiement de la dette à long terme	(81 340)
Encaisse	(6 833)
Contrepartie payée pour les actions	83 565

L'évaluation des actifs incorporels, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients, l'enregistrement de la créosote et le carnet de commandes clients. Les durées de vie attribuées s'échelonnent entre six et dix ans pour les relations clients et trois mois pour le carnet de commandes. L'enregistrement de la créosote n'est pas assujetti à l'amortissement étant donné que la Société estime que sa durée de vie est indéfinie. La valeur de l'écart d'acquisition est établie comme étant l'excédent de la contrepartie totale par rapport à la juste valeur estimative des actifs corporels et incorporels acquis ainsi que des passifs pris en charge. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, n'est pas déductible aux fins de l'impôt et représente la valeur économique future associée à l'accès accru au réseau ferroviaire, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. La note 9 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2010.

Le financement de la transaction provient d'un placement privé de reçus de souscription pour une contrepartie totale de 80 050 000 $ qui a été conclu avec succès le 15 mars 2010, ainsi que de l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie, subordonnée et non convertible de 25 395 000 $ (25 000 000 $ US), l'ajout d'une facilité syndiquée à terme de 40 632 000 $ (40 000 000 $ US) qui a été conclu avec succès le 24 mars 2010 et l'augmentation des facilités de crédit d'exploitation existantes. Plus de détails sur les facilités de financement sont fournis aux notes 11 et 12. Les frais de souscription et juridiques afférents au placement privé de reçus de souscription ont totalisé 3 147 000 $, générant un produit net de 76 903 000 $. Les reçus de souscription ont été échangés à la fermeture des affaires le 1er avril 2010, contre des actions ordinaires du capital social de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Les détenteurs de reçus de souscription n'ont pas eu besoin de prendre de mesures particulières afin d'obtenir les actions ordinaires auxquelles ils ont eu droit. Les reçus de souscription ayant été vendus par voie d'un placement privé, ces actions ordinaires ont été soumises à des restrictions réglementaires de revente jusqu'au 16 juillet 2010.

Les ventes et le bénéfice avant impôt de Tangent pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2010 étaient de 120 456 000 $ et de 8 923 000 $ respectivement. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le bénéfice avant impôt de la Société combinés aux opérations de Tangent, pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010, à environ 601 360 000 $ et 54 924 000 $ respectivement, si l'acquisition de Tangent avait eu lieu en date du 1er janvier 2010. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure financière de l'acquisition ainsi que divers ajustements liés à l'acquisition.

6 DÉBITEURS

	2010	2009
	$	$
Comptes clients	**53 633**	28 530
Autres	**2 682**	1 630
	56 315	30 160

7 STOCKS

	2010	2009
	$	$
Matières premières	**149 102**	160 351
Produits finis	**56 233**	52 239
	205 335	212 590

Le coût des ventes au 31 décembre 2010 inclut un coût des stocks de 404 941 000 $ (295 907 000 $ en 2009).

8 IMMOBILISATIONS

	Terrains	Routes	Droits de coupe	Bois sur pied	Immeubles	Équipement de production et d'antipollution	Matériel roulant	Matériel de bureau	Total immobilisations
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Au 1er janvier 2009									
Coût	8 648	2 188	6 505	4 140	24 645	90 470	8 569	2 357	147 522
Cumul des amortissements	—	(760)	(271)	(1 198)	(4 281)	(28 317)	(2 693)	(1 239)	(38 759)
Valeur comptable nette	8 648	1 428	6 234	2 942	20 364	62 153	5 876	1 118	108 763
Exercice terminé le 31 décembre 2009									
Valeur comptable nette d'ouverture	8 648	1 428	6 234	2 942	20 364	62 153	5 876	1 118	108 763
Acquisitions	—	430	—	577	582	2 984	32	306	4 911
Cessions	—	—	—	—	(18)	(176)	(90)	—	(284)
Dotation aux amortissements	—	(94)	(84)	(468)	(883)	(4 198)	(902)	(243)	(6 872)
Transfert aux actifs détenus pour la vente	(1 513)	—	—	—	(489)	(390)	—	(9)	(2 401)
Différences de change	(637)	—	—	—	(1 771)	(4 069)	(627)	(128)	(7 232)
Valeur comptable nette de clôture	6 498	1 764	6 150	3 051	17 785	56 304	4 289	1 044	96 885
Au 31 décembre 2009									
Coût	6 498	2 617	6 505	4 717	22 497	83 167	6 467	1 984	134 452
Cumul des amortissements	—	(853)	(355)	(1 666)	(4 712)	(26 863)	(2 178)	(940)	(37 567)
Valeur comptable nette	6 498	1 764	6 150	3 051	17 785	56 304	4 289	1 044	96 885

8 IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains $	Routes $	Droits de coupe $	Bois sur pied $	Immeubles $	Équipement de production et d'antipollution $	Matériel roulant $	Matériel de bureau $	Total immobilisations $
Exercice terminé le 31 décembre 2010									
Valeur comptable nette d'ouverture	6 498	1 764	6 150	3 051	17 785	56 304	4 289	1 044	96 885
Acquisition d'une filiale	1 582	—	—	—	4 013	13 439	3 612	88	22 734
Acquisitions	—	340	287	635	879	3 594	40	681	6 456
Cessions	—	—	—	—	—	—	(264)	—	(264)
Dotation aux amortissements	—	(318)	(123)	(807)	(654)	(2 489)	(980)	(410)	(5 781)
Transfert aux actifs détenus pour la vente	(314)	—	—	—	(1 412)	—	—	—	(1 726)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	—	(1 394)	(339)	—	(1 733)
Différences de change	(152)	—	—	—	(565)	(1 653)	(234)	(11)	(2 615)
Valeur comptable nette de clôture	7 614	1 786	6 314	2 879	20 046	67 801	6 124	1 392	113 956
Au 31 décembre 2010									
Coût	7 614	2 957	6 792	5 352	25 284	96 691	8 856	2 722	156 268
Cumul des amortissements	—	(1 171)	(478)	(2 473)	(5 238)	(28 890)	(2 732)	(1 330)	(42 312)
Valeur comptable nette	7 614	1 786	6 314	2 879	20 046	67 801	6 124	1 392	113 956

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a augmenté sa capacité de production et a consolidé la production de sa demande en traverses de chemin de fer. Conséquemment, les volumes annuels produits à l'usine de Spencer en Virginie-Occidentale seront à l'avenir réduits. Cette décision a incité la direction à effectuer un test de recouvrabilité des actifs à long terme de l'usine de Spencer, ce qui a donné lieu à une dépréciation de 1 733 000 $, laquelle a été constatée aux résultats du deuxième trimestre. La Société a aussi des dépenses de dépréciation relatives à des actifs détenus pour la vente (note 10).

La Société a également décidé de relocaliser son bureau corporatif américain à Pittsburgh en Pennsylvanie et de vendre le bureau corporatif existant situé à Ripley en Virginie-Occidentale. Conséquemment, le terrain et la bâtisse associés au bureau de Ripley, dont la valeur comptable nette est de 1 726 000 $, ont été reclassés aux actifs détenus pour la vente et présentés au bilan sous « Autres éléments d'actif ».

Au 31 décembre 2010, la Société ne détient aucune immobilisation assujettie à un contrat de location-acquisition (coût : 504 000 $ en 2009 moins l'amortissement cumulé de 102 000 $).

9 ACTIFS INCORPORELS ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société a enregistré des actifs incorporels à la suite de l'acquisition de Tangent et d'une acquisition antérieure. Les actifs incorporels, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrés à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation aux bilans consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés, au poste « Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur trois à dix ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

9 ACTIFS INCORPORELS ET ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés à un taux de 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les actifs incorporels découlant des ententes de non-concurrence sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie des ententes qui est de six ans.

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a reconnu une valeur à un enregistrement de la créosote. Cet actif incorporel a une durée de vie illimitée et n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

	Actifs incorporels				
	Relations clients	Ententes de non-concurrence	Enregistrement de la créosote	Total	Écart d'acquisition
	$	$	$	$	$
Au 1er janvier 2009					
Coût	5 335	6 930	—	12 265	6 367
Cumul des amortissements	(626)	(866)	—	(1 492)	—
Valeur comptable nette	4 709	6 064	—	10 773	6 367
Exercice terminé le 31 décembre 2009					
Valeur comptable nette d'ouverture	4 709	6 064	—	10 773	6 367
Dotation aux amortissements	(790)	(1 093)	—	(1 883)	—
Différences de change	(575)	(735)	—	(1 310)	(873)
Valeur comptable nette de clôture	3 344	4 236	—	7 580	5 494
Au 31 décembre 2009					
Coût	4 603	5 980	—	10 583	5 494
Cumul des amortissements	(1 259)	(1 744)	—	(3 003)	—
Valeur comptable nette	3 344	4 236	—	7 580	5 494
Exercice terminé le 31 décembre 2010					
Valeur comptable nette d'ouverture	**3 344**	**4 236**	**—**	**7 580**	**5 494**
Ajout des relations clients de Tangent	**20 905**	**—**	**—**	**20 905**	**—**
Ajout du carnet de commandes clients de Tangent	**670**	**—**	**—**	**670**	**—**
Ajout de l'enregistrement de la créosote de Tangent	**—**	**—**	**31 723**	**31 723**	**—**
Ajout de l'écart d'acquisition de Tangent	**—**	**—**	**—**	**—**	**70 239**
Dotation aux amortissements	**(3 586)**	**(986)**	**—**	**(4 572)**	**—**
Différences de change	**(473)**	**(185)**	**(662)**	**(1 320)**	**(1 760)**
Valeur comptable nette de clôture	**20 860**	**3 065**	**31 061**	**54 986**	**73 973**
Au 31 décembre 2010					
Coût	**25 482**	**5 659**	**31 061**	**62 202**	**73 973**
Cumul des amortissements	**(4 622)**	**(2 594)**	**—**	**(7 216)**	**—**
Valeur comptable nette	**20 860**	**3 065**	**31 061**	**54 986**	**73 973**

10 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2010	2009
	$	$
Avances pour l'utilisation des droits de coupe d'une tierce partie	**246**	300
Effets à recevoir	**290**	267
Actif au titre des prestations constituées (note 16 b))	**1 940**	1 416
Actifs détenus pour la vente*	**3 318**	2 895
Autres	**358**	—
	6 152	4 878

* Les actifs détenus pour la vente représentent principalement des immeubles que la Société détient à Ripley en Virginie-Occidentale ainsi qu'une usine située à Stanton, au Kentucky. Au cours de l'exercice 2010, la direction a décidé de réduire la valeur de ces actifs afin de mieux refléter leur valeur marchande. Ces ajustements ont entraîné une dépréciation d'actifs de 1 217 000 $.

11 ENDETTEMENT BANCAIRE

	2010	2009
	$	$
Facilité renouvelable (note 11 a))	**30 293**	—
Crédit d'exploitation sur demande auprès d'une banque canadienne (notes 11 b) et 19)	**—**	28 786
Crédit d'exploitation sur demande auprès d'une auprès d'une banque américaine (notes 11 c) et 19)	**—**	24 969
Quote-part du crédit d'exploitation de Kanaka (note 11 d))	**1 630**	2 364
	31 923	56 119

a) Le 24 mars 2010, la Société s'est engagée dans une entente afin d'amender et de mettre à jour, sans novation, la facilité de crédit renouvelable existante. Les crédits bancaires renouvelables distincts Canada et US (note 11 b) et c)) ont été remplacés par une facilité de crédit renouvelable sur demande rendue disponible à la Société par un syndicat bancaire. Les facilités amendées comprennent une Tranche A qui rend disponible à la Société un crédit d'exploitation sur demande maximal de 50 000 000 $ (50 000 000 $ au 31 décembre 2009) et une Tranche B qui rend disponible à SJ Holding un crédit d'exploitation sur demande maximal de 75 000 000 $ US (45 000 000 $ US au 31 décembre 2009). Les emprunts sous la Tranche A sont disponibles à la Société sous la forme de prêts au taux préférentiel canadien, de prêts au taux canadien d'acceptation de la banque (« AB »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR américain et de lettre de crédit jusqu'à un maximum de 5 000 000 $ de la facilité. Les emprunts sous la Tranche B sont disponibles à SJ Holding sous la forme de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR américain et de lettres de crédit. La marge sur les taux d'intérêt est de 0,75 % pour les prêts au taux préférentiel canadien et américain alors que la marge sur les taux d'intérêt est de 2,0 % pour les prêts AB, les prêts au taux LIBOR américain et les lettres de crédit. L'emprunt de base qui consiste en 75 % de la valeur des débiteurs admissibles et de 50 % de la valeur des stocks admissibles avec un maximum de 80 000 000 $, était de 114 462 000 $ dont 30 293 000 $ étaient utilisés sous la Tranche A et la Tranche B au 31 décembre 2010.

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt au taux LIBOR fixant le taux d'intérêt à 2,57 %, la date d'échéance étant le 10 juin 2012. Ce swap de taux d'intérêt a été appliqué sur la première tranche de 15 000 000 $ US d'emprunts bancaires aux termes de cette facilité de crédit et est renouvelable tous les 30 jours.

En novembre 2010, la Société a mis fin à un swap de taux d'intérêt ayant un montant nominal de 15 000 000 $ CA. Par conséquent, la Société a enregistré une dépense de 168 000 $ aux résultats consolidés.

À titre de garantie sur cette facilité de crédit renouvelable, les institutions bancaires détiennent une charge de premier rang sur les stocks et les débiteurs de la Société et une sûreté de deuxième rang sur certaines immobilisations de la Société. La facilité de crédit renouvelable à vue est assujettie à des clauses restrictives financières et non financières que la Société respectait au 31 décembre 2010.

b) Au préalable, la Société disposait d'une facilité de crédit auprès d'une banque canadienne qui a été amendée et mise à jour dans le cadre d'une nouvelle entente de crédit signée le 24 mars 2010, comme il est indiqué à la note 11 a).

c) Au préalable, SJ Holding et SJ Corp (collectivement, les filiales américaines) disposaient d'une facilité de crédit auprès d'une banque américaine, qui a été amendée et mise à jour dans le cadre d'une nouvelle entente de crédit signée le 24 mars 2010, comme il est indiqué à la note 11 a).

11 ENDETTEMENT BANCAIRE (suite)

d) Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part de 50 % de Kanaka qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 $. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,75 %, au taux de base américain de la banque majoré de 0,75 %, au taux LIBOR majoré de 2,25 % ou au taux des AB majoré de 2,25 %. La moitié de l'endettement est garantie par Stella-Jones Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 $.

12 DETTE À LONG TERME (note 20)

	2010	2009
	$	$
Facilité à terme (note 12 a))	**55 573**	—
Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (note 12 b))	**—**	22 098
Emprunts à terme avec une banque canadienne (note 12 c))	**—**	2 539
Emprunt à terme avec une banque américaine (note 12 d))	**7 381**	8 693
Débenture non garantie et non convertible (note 12 e))	**—**	10 000
Débenture non garantie, subordonnée et non convertible (note 12 f))	**24 865**	—
Débenture non garantie et non convertible (note 12 g))	**24 865**	26 275
Billet à payer (note (12 h))	**746**	788
Billet à payer (note 12 i))	**557**	755
Billet subordonné (note 12 j))	**6 112**	6 822
Obligation (note 12 k))	**4 399**	4 788
Billet à payer (note 12 l))	**289**	373
Billet à payer (note 12 m))	**296**	356
Emprunts hypothécaires (note 12 n))	**1 717**	3 805
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 12 o))	**—**	275
	126 800	87 567
Frais de financement reportés	**(972)**	(487)
	125 828	87 080
Moins la partie à court terme de la dette à long terme	**10 780**	4 811
Moins la partie à court terme des frais de financement reportés	**(321)**	(65)
	115 369	82 334

a) Le 24 mars 2010, la Société s'est engagée dans une entente afin d'amender et mettre à jour, sans novation, les ententes de crédit existantes et à mettre à sa disposition une nouvelle facilité à terme sur cinq ans. En vertu de cette nouvelle entente, quatre facilités ont été mises à la disposition de la Société. La facilité de crédit A est constituée d'un prêt à terme auprès d'un syndicat bancaire de 40 000 000 $ US servant aux fins de l'acquisition de Tangent. Ce prêt porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,5 % ou au taux LIBOR majoré de 3,0 %, au gré de la Société. Le remboursement est échelonné sur 19 versements de capital trimestriels consécutifs de 1 425 000 $ US à partir du 1er juillet 2010 et un paiement final de 12 925 000 $ US représentant le vingtième et dernier versement du solde du capital le 1er avril 2015. En décembre 2010, la Société a effectué un remboursement volontaire de 3 000 000 $ US du capital du prêt à terme. Le calendrier de remboursement a été modifié afin de réduire le paiement final à 9 925 000 $ US. Ce prêt à terme a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.

La facilité de crédit B représente un amendement et une mise à jour, sans novation, du prêt à terme défini à la note 12 b) dans son intégralité. Elle constitue une facilité de crédit à terme renouvelable sur deux ans pour un montant en capital total de 27 500 000 $ ayant eu un solde de 25 892 864 $, venant à échéance le 14 février 2012 et aux termes de laquelle les emprunts peuvent être effectués en dollars canadiens ou américains. Si la Société en fait la demande au prêteur, cette facilité de crédit peut être prolongée pour des périodes supplémentaires de un an ou en un prêt à terme sur cinq ans. Pour les prêts en dollars canadiens, la facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 % ou au taux des AB majoré de 3,00 %, tandis que pour les prêts en dollars américains, elle porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,50 % ou au taux LIBOR majoré de 3,00 %. Un prêt de 10 000 000 $ US aux termes de cette facilité a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixant le taux d'intérêt de base sur ce prêt à terme de 10 000 000 $ US à 1,53 %.

12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

La facilité de crédit C représente un amendement et une mise à jour, sans novation, du prêt à terme défini à la note 12 c) dans son intégralité. Elle constitue une facilité à terme non renouvelable pour un montant en capital total de 2 142 857 $ réparti entre une tranche 1 de 1 157 143 $ venant à échéance le 1er février 2011 et une tranche 2 de 985 714 $ venant à échéance le 28 décembre 2010. Au 31 décembre 2010, le solde de la tranche 2 s'établissait à 739 283 $; ce montant est présenté dans la partie à court terme de la dette à long terme. Les taux d'intérêt pour la tranche 1 et la tranche 2 sont fixés pour la durée du prêt à 5,85 % et 5,81 %, respectivement.

La facilité de crédit D représente un amendement et une mise à jour, sans novation, du prêt à terme défini à la note 12 c) dans son intégralité. Elle constitue une facilité de crédit à terme non renouvelable pour un montant en capital total de 300 000 $ qui est venu à échéance et a été remboursé le 30 septembre 2010. Le taux d'intérêt est fixé sur la durée du prêt à 5,93 %.

À titre de garantie sur les quatre facilités de crédit (A, B, C, D), les institutions bancaires détiennent une charge de premier rang sur les terrains et les immeubles de la Société ayant une valeur nette de 26 443 000 $, une charge de premier rang sur les équipements des filiales canadiennes ayant une valeur nette de 32 072 000 $, une sûreté de deuxième rang sur les stocks et les débiteurs de la Société ayant une valeur de 258 289 000 $ et une sûreté de deuxième rang sur les équipements des filiales américaines ayant une valeur nette de 37 900 000 $. L'entente de crédit est assujettie à des conditions bancaires affirmatives, des conditions bancaires négatives et des ratios financiers que la Société respecte au 31 décembre 2010.

b) La Société avait un prêt à terme renouvelable sur deux ans qui a été amendé et mis à jour le 24 mars 2010 (voir la note 12 a)).

c) La Société avait accès à trois prêts à terme de 2 300 000 $, 2 700 000 $ et 1 900 000 $ auprès d'une banque canadienne qui ont été modifiés et mis à jour le 24 mars 2010 (voir la note 12 a)).

d) Les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 $ US avec une banque américaine. L'emprunt à terme, échéant le 1er juillet 2015, est remboursable en 84 versements mensuels de capital et consécutifs de 119 048 $ US. L'emprunt est assujetti à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 $ US chacun, qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 %, respectivement, pendant toute la durée de l'emprunt. L'entente de crédit renouvelable est assujettie à des conditions bancaires que la Société respecte au 31 décembre 2010.

   À titre de garantie, la banque détient une sûreté de premier rang sur les terrains, les immeubles et les améliorations ainsi que sur les équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 37 900 000 $ US au 31 décembre 2010. La banque détient également une sûreté de second rang sur les stocks et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 124 693 000 $ US au 31 décembre 2010.

e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 $ à partir du 1er juillet 2011 et en un paiement final de 5 000 000 $ le 1er juillet 2016. La Société a remboursé la débenture en totalité le 4 octobre 2010.

f) Débenture non garantie, subordonnée et non convertible portant intérêt au taux de 9,75 %, remboursable en un versement unique le 1er avril 2015. À partir du 1er avril 2013, la Société peut rembourser de façon anticipée la débenture, totalement ou partiellement, sous réserve d'une pénalité de 1 %. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.

g) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1er avril 2011 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 $ US et en un paiement final de 12 500 000 $ US le 1er avril 2018. À partir du 1er avril 2011, la Société peut rembourser totalement ou partiellement la débenture sans pénalité. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.

12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

h) SJ Corp a emprunté 750 000 $ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella Jones International S.A., au moyen d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du débours ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable de la totalité des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.

i) Dans le cadre d'une acquisition précédente, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 52 891 $ US jusqu'au 1er octobre 2013.

j) À la suite d'une acquisition d'entreprise en date du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq remboursements de capital annuels de 500 000 $ US et en un paiement final de 5 500 000 $ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à sa juste valeur, soit 6 981 288 $, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.

k) À la suite d'une acquisition d'entreprise, les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 000 $ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 $ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 000 $ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le *SIFMA Municipal Swap Index*. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1er décembre 2015. L'obligation est garantie essentiellement par tous les actifs de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 893 000 $ US au 31 décembre 2010. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 4 835 379 $ US, en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrit une lettre de crédit irrévocable de 5 600 000 $ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'Acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.

l) À la suite d'une acquisition d'entreprise, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêts de 6 604 $ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 $ US prévoyant des frais annuels de 1,0 % qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 462 344 $ US, en utilisant un taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

m) À la suite d'une acquisition d'entreprise, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1er janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux de 4 167 $ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 $ US ayant des frais annuels de 1,0 % qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur de 354 217 $ US en utilisant un taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

n) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 3,8 % au 31 décembre 2010 (5,7 % au 31 décembre 2009), et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 1 891 000 $ (5 949 783 $ au 31 décembre 2009) ont été portées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 1 726 000 $ US (3 620 000 $ US en 2009). Un des emprunts hypothécaires est assujetti à un swap de taux d'intérêt de 1 000 000 $ US fixant le taux à 4,69 % sur la durée du prêt. En décembre 2010, la Société a remboursé certains emprunts hypothécaires exprimés en dollars américains ayant une valeur de 1 056 892 $. Les emprunts hypothécaires restants sont remboursables en versements mensuels de 21 164 $ (89 311 $ en 2009), intérêts compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2018.

12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

o) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Exercices	**Capital**
	$
2011	11 016
2012	8 345
2013	15 909
2014	10 334
2015	40 853
Par la suite	41 726
	128 183
Ajustement de la juste valeur	(1 383)
	126 800

p) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 127 923 000 $ au 31 décembre 2010 (85 715 000 $ en 2009) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles pour la Société pour des émissions comportant des conditions et des échéances moyennes similaires.

13 AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2010	2009
	$	$
Obligations liées au reboisement (note 13 a))	**1 085**	1 159
Obligations liées à la restauration de sites (note 13 b))	**1 109**	88
Ententes de non-concurrence à payer (note 13 c))	**3 485**	4 602
Provision pour unités d'actions incessibles (note 13 d))	**431**	15
Autres passifs à long terme	**6 110**	5 864
Moins la partie à court terme	**2 434**	1 235
	3 676	4 629

a) Reboisement

Stella-Jones Canada Inc. dispose d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux de crédit sans risque ajusté de 6,6 % (6,6 % en 2009) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures. Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, que la Société a la responsabilité de reboiser.

	2010	2009
	$	$
Obligations liées au reboisement au début de l'exercice	**1 159**	1 246
Variation des estimations de reboisement et des charges de désactualisation	**209**	394
Dépenses	**(283)**	(481)
Obligations liées au reboisement à la fin de l'exercice	**1 085**	1 159
Moins la partie à court terme	**366**	315
	719	844

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 390 000 $ à 422 000 $ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

b) Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a acquis un contrat de location d'un terrain sur lequel des opérations ont lieu. En vertu du contrat de location, la Société est tenue de restaurer le terrain à son état original. Au cours de l'année, la Société a décidé de fermer les installations de Terre Haute, Indiana. Afin de restaurer le site à son état original, certains travaux de restauration sont nécessaires et une provision de 1 311 000 $ a été enregistrée.

13 AUTRES PASSIFS À LONG TERME (suite)

b) Restauration de sites (suite)

	2010	2009
	$	$
Obligations liées à la restauration de sites au début de l'exercice	**88**	48
Obligations liées à la restauration de sites à la suite d'une acquisition d'entreprise (note 5)	**1 311**	52
Dépenses	**(290)**	(12)
Obligations liées à la restauration de sites à la fin de l'exercice	**1 109**	88
Moins la partie à court terme	**1 109**	—
	—	88

c) À la suite d'une acquisition d'entreprise, la Société a signé des ententes de non- concurrence pour lesquelles un actif incorporel a été comptabilisé (note 9). La portion payable des ententes de non-concurrence a été évaluée à la juste valeur en utilisant un taux de 10,17 %. Les détails sont comme suit :

			2010	2009
	Passif	**Ajustement de la juste valeur**	**Valeur nette**	Valeur nette
	$	**$**	**$**	$
Court terme	**1 243**	**(284)**	**959**	920
Long terme	**2 798**	**(272)**	**2 526**	3 682
	4 041	**(556)**	**3 485**	4 602

d) Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des unités d'actions incessibles (les « UAI ») dans le cadre d'un plan incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société à la Bourse TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement à la date d'anniversaire de l'octroi initial à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %. Le nombre d'UAI supplémentaires émises à la date d'anniversaire sera calculé de la même façon que l'octroi initial. Aucune UAI n'a été octroyée en 2010 et la provision au 31 décembre 2010 est évaluée à 430 566 $.

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

14 CAPITAL-ACTIONS

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé
- Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en séries
- Actions ordinaires en nombre illimité

b) Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net de base par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2010	2009
Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires	**34 395 $**	30 069 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	**15 163**	12 638
Effet de dilution des options d'achat d'actions	**41**	66
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	**15 204**	12 704
Bénéfice net de base par action ordinaire**	**2,27 $**	2,38 $
Bénéfice net dilué par action ordinaire**	**2,26 $**	2,37 $

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le bénéfice net de base et dilué par action ordinaire est présenté en dollar par action.

14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») à l'intention des administrateurs, membres de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, octroyer aux administrateurs, membres de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, membres de la direction et personnel de la Société.

En vertu du Régime instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007 et le 10 décembre 2010, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 1 200 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires émis et en circulation. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est octroyée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser dix ans. Dans le cas d'un employé, les options seront incessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation en vertu du Régime :

	2010		2009	
	Nombre d'options	**Prix moyen pondéré de levée $**	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée $
En circulation au début de l'exercice	**197 785**	**20,29**	147 785	18,63
Levées	**(24 285)**	**4,83**	(4 000)	13,00
Octroyées	**7 500**	**28,29**	57 000	24,05
Éteintes	**—**	**—**	(3 000)	19,50
En circulation à la de l'exercice	**181 000**	**22,70**	197 785	20,29
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	**128 300**	**21,40**	126 185	17,49

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du Régime au 31 décembre 2010 :

	Options en circulation		**Options pouvant être levées**		
Octroyées en	**Nombre d'options**	**Prix moyen pondéré de levée $**	**Nombre d'options**	**Prix moyen pondéré de levée $**	**Année d'expiration**
2005	**33 000**	**13,00**	**33 000**	**13,00**	**2015**
2006	**61 000**	**19,78**	**61 000**	**19,78**	**2016**
2007	**22 500**	**39,58**	**18 000**	**39,58**	**2017**
2009	**57 000**	**24,05**	**14 800**	**24,05**	**2016**
2010	**7 500**	**28,29**	**1 500**	**28,29**	**2020**
	181 000		**128 300**		

14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La Société enregistre une dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du Régime en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

Le 7 mai 2010, 7 500 actions ont été octroyées, leur juste valeur étant de 83 360 $ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 11 128 $. Le 18 décembre 2009, 57 000 options ont été octroyées, leur juste valeur étant de 530 720 $ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 4 423 $. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	**2,80 %**	2,57 %
Taux de rendement	**1,60 %**	1,25 %
Durée de vie prévue	**10 ans**	7 ans
Volatilité	**38,00 %**	40,21 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	**11,13 $**	9,31 $

En 2010, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions amorties aux résultats s'élevait à 400 565 $ (292 413 $ en 2009).

d) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés s'élevait à 200 000 actions.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2010, 8 513 actions ordinaires (10 952 en 2009) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 23,45 $ l'action (18,37 $ en 2009).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2010, 3 545 actions ordinaires (4 448 en 2009) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 25,81 $ l'action (20,00 $ en 2009).

Au 31 décembre 2010, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 169 888 actions (157 830 en 2009).

15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le bénéfice avant impôts pour les exercices terminés les 31 décembre a été calculé comme suit :

	2010	2009
	$	$
Canada	**35 689**	33 122
États-Unis	**14 390**	8 670
	50 079	41 792

La charge d'impôts sur les bénéfices couvre les montants exigibles et futurs suivants :

	2010	2009
	$	$
Exigibles		
Canada	**8 705**	8 128
États-Unis	**8 291**	1 715
Total de la charge d'impôts exigibles	**16 996**	9 843
Futurs		
Canada	**86**	1 400
États-Unis	**(1 398)**	480
Total de la charge (de l'économie) d'impôts futurs	**(1 312)**	1 880
	15 684	11 723

15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux d'imposition de base fédéral et provinciaux au Canada pour les raisons suivantes :

	2010	2009
Taux d'imposition prévus par la loi	**30,05 %**	31,07 %
	$	$
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	**15 049**	12 985
Charge (économie) d'impôts provenant de		
Ajustements d'impôts futurs en raison de l'entrée en vigueur du taux	**88**	(293)
Crédit de fabrication et de transformation	**(737)**	(181)
Effets de la différence des taux d'imposition	**684**	401
Revenu de dividendes provenant des filiales	**(1 704)**	(690)
Rémunération à base d'actions	**235**	95
Coût d'acquisition	**683**	—
Ajustement d'impôts à la suite de la réconciliation d'écart de provision	**1 201**	—
Autre	**185**	(594)
	15 684	11 723
Taux d'imposition effectifs	**31,32 %**	28,05 %

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2010	2009
	$	$
Actifs d'impôts futurs provenant de		
Charges à payer	**1 815**	1 458
Avantages sociaux futurs	**554**	878
Instruments financiers dérivés et autres	**1 155**	727
	3 524	3 063
Passifs d'impôts futurs provenant de		
Immobilisations	**(37 525)**	(15 922)
Instruments financiers dérivés	**(257)**	(869)
Autres actifs	**(466)**	(335)
	(38 248)	(17 126)

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés horaires et à quatre régimes de retraite à prestations déterminées pour des employés salariés et certains employés non syndiqués horaires. Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société contribue pour une valeur équivalente à une fois et demie la contribution des employés, jusqu'à un maximum de 4 %. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été constatée comme suit :

	2010	2009
	$	$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	**389**	207
Régime de retraite à prestations déterminées	**128**	102
Contributions aux régimes interentreprises	**294**	294
Contributions aux régimes agréés de retraite collectifs	**1 385**	1 157

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation. Pour ce régime de retraite à prestations déterminées, la Société constate son passif au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1er janvier 2009 et la prochaine évaluation sera faite au 1er janvier 2012. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2010	2009
	$	$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	**2 706**	1 652
Coût des services rendus	**164**	90
Intérêts débiteurs	**172**	116
Prestations versées	**(42)**	(32)
Perte actuarielle	**155**	880
Solde à la fin de l'exercice	**3 155**	2 706
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	**—**	—
Cotisations de l'employeur	**42**	32
Prestations versées	**(42)**	(32)
Juste valeur à la fin de l'exercice	**—**	—
Passif net à la fin de l'exercice	**3 155**	2 706
Perte actuarielle nette non amortie	**(1 081)**	(978)
Coût des services passés non amorti	**(11)**	(12)
Passif au titre des prestations constituées	**2 063**	1 716

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2010	2009
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre		
Taux d'actualisation	**5,40**	5,85
Taux d'augmentation de la rémunération	**2,00**	2,00
Coût des prestations au 31 décembre		
Taux d'actualisation	**5,85**	6,75
Taux d'augmentation de la rémunération	**2,00**	4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %. Par conséquent, le taux utilisé aux fins du calcul de l'augmentation du coût par employé des soins de santé est de 9,0 % en 2010. Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
	$	$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	716	(554)
Incidence sur le coût des prestations	84	(64)

Les éléments des coûts du régime de retraite à prestations déterminées constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2010	2009
	$	$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**164**	90
Intérêts débiteurs	**172**	116
Perte actuarielle	**155**	880
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	**491**	1 086
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre la perte actuarielle nette et la perte actuarielle	**(103)**	(880)
Amortissement des coûts au titre des services passés	**1**	1
Coût constaté au titre des prestations déterminées	**389**	207

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

b) Stella-Jones Canada Inc. établit les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année. Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les quatre régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1	31 décembre 2007
Régime 2	31 décembre 2007
Régime 3	31 décembre 2008
Régime 4	31 décembre 2009

L'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc., autre que celle concernant le régime de retraite à prestations déterminées interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2010	2009
	$	$
Passif au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	**8 480**	7 332
Coût des services rendus	**309**	249
Intérêts débiteurs	**550**	537
Prestations versées	**(370)**	(606)
Perte actuarielle	**1 354**	968
Solde à la fin de l'exercice	**10 323**	8 480
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	**10 167**	9 079
Rendement réel de l'actif des régimes	**930**	1 251
Cotisations de l'employeur	**664**	443
Prestations versées	**(370)**	(606)
Juste valeur à la fin de l'exercice	**11 391**	10 167
Situation de capitalisation des régimes – Surplus	**1 068**	1 687
Gain net actuariel non amorti	**872**	(271)
Actif au titre des prestations constituées, inclus dans les autres éléments d'actif (note 10)	**1 940**	1 416

Les montants présentés précédemment ont été inclus dans les montants suivants du passif au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux et comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2010	2009
	$	$
Passif au titre des prestations constituées	**3 924**	1 802
Juste valeur de l'actif des régimes	**3 537**	1 578
Situation de capitalisation des régimes - Déficit	**(387)**	(224)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2010	2009
	%	%
Titres de participation	**57**	58
Titres de créance	**37**	39
Titres à court terme et trésorerie	**6**	3
	100	100

Les hypothèses importantes sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2010	2009
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre		
Taux d'actualisation	**5,50**	6,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	**7,00**	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	**3,50**	3,50
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre		
Taux d'actualisation	**6,50**	7,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	**7,00**	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	**3,50**	4,00

16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc. constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2010	2009
	$	$
Coût des services courants rendus, déduction faite des cotisations des employés	**298**	238
Intérêts débiteurs	**550**	537
Rendement réel de l'actif des régimes	**(930)**	(1 251)
Perte actuarielle	**1 354**	968
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	**1 272**	492
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes pour l'exercice	**208**	576
Écart entre la perte actuarielle nette et la perte actuarielle réelle	**(1 352)**	(966)
Coût constaté au titre des prestations déterminées	**128**	102

17 PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part de 50 % de la Société, tel qu'il est indiqué ci dessous, des ventes, des dépenses, de l'actif et du passif de sa participation dans la coentreprise Kanaka :

	2010	2009
	$	$
Actif		
À court terme		
Débiteurs	**214**	285
Autres débiteurs	**187**	238
Stocks	**464**	1 010
Frais payés d'avance	**9**	9
	874	1 542
Immobilisations	**741**	816
Autres actifs	**77**	73
Total de l'actif	**1 692**	2 431
Passif		
À court terme		
Endettement bancaire (note 11 d))	**1 630**	2 364
Comptes créditeurs et charges à payer	**62**	67
Total du passif	**1 692**	2 431
Résultats		
Ventes	**2 671**	6 139
Coût des ventes	**2 671**	6 139
Bénéfice net	**—**	—
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation	**753**	793
Activités de financement	**(734)**	(728)
Activités d'investissement	**(19)**	(65)
	—	—

18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

b) La Société a émis des garanties de 30 722 896 $ (14 583 548 $ en 2009), autres que celles présentées dans la note 12, en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

c) Les paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

	$
2011	5 785
2012	4 041
2013	2 852
2014	1 612
2015	516
Par la suite	8 899

d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements des exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement dont la valeur estimative est actuellement de 727 459 $ (692 430 $ en 2009). S'il en est, les paiements nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seraient constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne seraient pas inclus dans la provision pour reboisement indiquée ci-dessus.

f) La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka, dont l'obligation est limitée à la moitié des montants arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable, à moins d'indication contraire, divulgué ailleurs dans les états financiers. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'âge des comptes clients au 31 décembre :

	2010	2009
	$	$
Courant	**31 244**	17 073
En souffrance – de 1 à 30 jours	**14 910**	8 903
En souffrance – de 31 à 60 jours	**4 671**	2 392
En souffrance – plus de 60 jours	**3 087**	658
Total comptes clients	**53 912**	29 026
Provision pour créances douteuses	**(279)**	(496)
	53 633	28 530

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants ne soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement. Au 31 décembre, la provision pour créances douteuses se détaille comme suit :

	2010	2009
	$	$
Solde au début de l'exercice	**496**	244
Dotation à la provision (renversement)	**(180)**	396
Radiation de comptes irrécouvrables	**(13)**	(88)
Ajustement lié au taux de change	**(24)**	(56)
Solde à la fin de l'exercice	**279**	496

En 2010, la Société avait un client qui représentait 16 % des ventes (20 % en 2009). Au 31 décembre 2010, le solde des comptes débiteurs pour ce client était de 2 025 439 $ (1 720 898 $ en 2009).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité (suite)

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande qui sont revus périodiquement par les banquiers de la Société, à des intervalles qui n'excèdent pas une année. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers au 31 décembre 2010 :

	Soldes aux livres $	Remboursement contractuel $	Moins de 1 an $	Entre 1 et 3 ans $	Entre 3 et 5 ans $	Plus de 5 ans $
Endettement bancaire*	31 923	32 736	32 736	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	33 266	33 266	33 266	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	125 828	160 148	17 903	36 741	59 689	45 815
Instruments financiers dérivés						
Montant à payer	—	2 635	1 136	1 042	457	—
Montant à recevoir	—	(1 443)	(433)	(595)	(415)	—
Ententes de non-concurrence	4 041	4 041	1 243	2 486	312	—
	195 058	231 383	85 851	39 674	60 043	45 815

* Capital et intérêt compris.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les sociétés canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Avant le 1er janvier 2009, la Société avait conclu des opérations de couverture pour se protéger du risque de change. Ses opérations de couverture de base consistaient en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société avait également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui n'étaient pas naturellement protégés.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change (suite)

Le 1er janvier 2009, la Société a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture aux contrats de change à terme. Ces contrats étant désignés comme couverture de flux de trésorerie, la variation de leur juste valeur a été enregistrée au cumul des autres éléments du résultat étendu et a été constatée aux résultats pendant la durée des contrats de change à terme désignés, soit entre mars 2009 et décembre 2010.

La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2010. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre 2009 :

	Contrats de change à terme	Montant nominal $ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal $ CA	Juste valeur $ CA
Actif à court terme	Vente $US/AchatCA$	12 800	1,2240	15 667	2 196

Les contrats ont diverses dates d'échéance jusqu'au 31 décembre 2010 et la juste valeur a été ajustée au marché au 31 décembre 2009. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur indiquée au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA "Instruments financiers - Informations à fournir ". La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1: Des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité présentant l'information financière a accès à la date d'évalutation.

- Niveau 2: Des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données de niveau 2 doivent être observables pour l'essentiel de la durée totale de l'actif ou du passif.

- Niveau 3: Des données non observables qui reposent sur les suppositions de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour établir le prix de l'actif ou du passif.

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien n'aurait pas eu d'incidence importante sur les gains nets sur contrats de change enregistrés aux résultats au 31 décembre 2010 (diminution de 219 621 $ en 2009). Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le gain.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2010	2009
	$	$
Gain sur le bénéfice net et le résultat étendu	**(112)**	(281)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change (suite)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devises américaines se trouvant au bilan des entités canadiennes :

	2010	2009
	$	$
Actif		
Débiteurs	**2 060**	1 430
Contrats de change à terme	**—**	2 196
	2 060	3 626
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	**939**	811

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollars US a été exclue de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat étendu, car les dettes à long terme ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans les filiales américaines qui sont des établissements étrangers autonomes.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 65 % (86 % en 2009) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande, tel qu'il est décrit à la note 11. Le financement de ces emprunts est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux de base américain ou au taux LIBOR. L'incidence d'une hausse de 10 % de ces taux sur le solde annuel moyen de l'endettement bancaire aurait augmenté la dépense d'intérêts de 39 310 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (161 321 $ en 2009).

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre :

			2010
Montant nominal $	**Taux fixe payé %**	**Échéance**	**Équivalent nominal $ CA**
2 700 $ CA	**5,81**	**Février 2011**	**2 700**
10 000 $ US	**1,53**	**Avril 2011**	**9 946**
15 000 $ US	**2,57**	**Juin 2012**	**14 919**
5 000 $ US	**5,80**	**Juillet 2015**	**4 973**
5 000 $ US	**5,54**	**Juillet 2015**	**4 973**
1 000 $ US	**4,69**	**Décembre 2015**	**995**
5 600 $ US	**2,99**	**Décembre 2015**	**5 570**

			2009
Montant nominal $	Taux fixe payé %	Échéance	Équivalent nominal $ CA
2 300 $ CA	5,85	Décembre 2010	2 300
2 700 $ CA	5,81	Février 2011	2 700
10 000 $ US	1,53	Avril 2011	10 510
15 000 $ US	2,57	Juin 2012	15 765
15 000 $ CA	2,19	Juin 2012	15 000
5 000 $ US	5,80	Juillet 2015	5 255
5 000 $ US	5,54	Juillet 2015	5 255
1 000 $ US	4,69	Décembre 2015	1 051
5 600 $ US	2,99	Décembre 2015	5 886

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en obtenant les valeurs au marché au 31 décembre 2010. Ce type d'évaluation est de niveau 2, selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur indiquée au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, et est défini dans la section sur les risques de change.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2010 représente une perte de 1 379 048 $ (une perte de 1 430 952 $ en 2009), montant duquel 43 914 $ et 1 335 134 $ sont respectivement présentés au passif à court terme et à long terme à titre d'instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2010 aurait approximativement augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat étendu de 137 905 $ (143 095 $ en 2009). Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la perte.

20 INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres qui comprennent le capital actions.

	2010	2009
	$	$
Dette à long terme, incluant la partie à court terme	**125 828**	87 080
Capitaux propres	**281 385**	179 978
Total du capital	**407 213**	267 058
Ratio d'endettement à long terme	**0,45:1**	0,48:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et son endettement bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,75:1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme la dette à long terme, incluant la partie à court terme divisée par les capitaux propres.

L'endettement bancaire et certaines dettes à long terme de la Société sont assortis de certaines clauses restrictives touchant, entre autres, la dette à long terme incluant l'endettement bancaire et les garanties sur le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement, la dette à long terme incluant l'endettement bancaire et les garanties sur la somme de la dette à long terme, de l'endettement bancaire et des garanties et des capitaux propres et le ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios font l'objet d'un contrôle trimestriel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité d'audit et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

21 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu les opérations suivantes avec des parties liées

	2010	2009
	$	$
Société mère		
Honoraires payés pour des services de marketing et techniques	**200**	200
Intérêts sur les billets à payer	**32**	52
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services de marketing et techniques	**100**	100

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

21 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Au 31 décembre 2010, les bilans consolidés incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2010	2009
	$	$
Comptes créditeurs à la société mère	**12**	68
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	**—**	25

22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie Britannique et dans les États américains de Pennsylvanie, de Virginie, de Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin, de l'Alabama, de l'Indiana, de la Louisiane, du Tennessee, du Minnesota, de la Caroline du Nord et de Washington. Également, la Société exploite un centre de distribution dans la province canadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2010	2009
	$	$
Canada	**215 327**	187 993
États-Unis	**345 719**	223 126
	561 046	411 119

Les ventes par produit étaient réparties comme suit au 31 décembre :

	2010	2009
	$	$
Traverses de chemin de fer	**283 192**	185 112
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	**166 681**	149 664
Produits industriels	**81 401**	44 801
Bois à usage résidentiel	**29 772**	31 542
	561 046	411 119

22 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les immobilisations sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2010	2009
	$	$
Canada	**54 941**	54 079
États-Unis	**59 015**	42 806
	113 956	96 885

Les actifs incorporels, d'une valeur comptable nette de 54 986 000 $ (7 580 000 $ en 2009), et l'écart d'acquisition, d'une valeur de 73 973 000 $ (5 494 000 $ en 2009), sont attribués aux activités américaines de la Société.

23 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice 2010.

Administrateurs et dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Bélanger, FCA (1)
Président, Groupe Toryvel inc.
(Société de portefeuille)
Québec (Québec)
Administrateur depuis mars 1997

Tom A. Bruce Jones, C.B.E. (3)
Président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(Société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze, CMA (1) (2)
Vice-président du conseil et
administrateur, Kruger Inc.
(Fabricant de papier, papier
mouchoir, produits du bois, énergie
(hydroélectrique/éolienne) et
produits de vin et spiritueux)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva (2)
Vice-président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président, Stella International S.A.
(Société de portefeuille)
Milan, Italie
Administrateur depuis juillet 1993

Brian McManus
Président et chef de la direction,
Stella-Jones Inc.
Saint-Laurent (Québec)
Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette (1) (2) (3) (4)
Présidente, Pageau Goyette et
associés limitée (Société de
services de gestion)
Présidente du conseil, Sorinco inc.
(Société de gestion de
matières résiduelles)
Présidente, Corporation Montrésor
(Société de portefeuille)
Montréal (Québec)
Administratrice depuis juillet 1993

Daniel Picotte (3)
Associé, Fasken Martineau
DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(cabinet d'avocats)
Montréal (Québec)
Administrateur depuis juillet 1993

John Barrie Shineton (1)
Président et chef de la direction,
Norbord Inc.
Toronto (Ontario)
(Producteur de panneaux
dérivés du bois)
Administrateur depuis mai 2009

Mary Webster (3)
Administratrice de Sociétés,
Wayzata (MN), États-Unis
Administratrice depuis mai 2007

(1) Membre du comité d'audit
(2) Membre du comité de rémunération
(3) Membre du comité de l'environnement
(4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 2 juin 2011.

DIRIGEANTS

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Président du conseil

Gianni Chiarva
Vice-président du conseil

Brian McManus
Président et chef de la direction

George T. Labelle, CA
Premier vice-président et
chef des finances

Marla Eichenbaum
Vice-présidente,
conseillère juridique et
secrétaire de la Société

Gordon Murray
Vice-président, Environnement et
technologie et directeur général,
Région atlantique

Martin Poirier
Vice-président et directeur général
Région centrale

Rémi Godin, CGA
Vice-président et
contrôleur corporative

FILIALES – HAUTE DIRECTION

George Caric
Vice-président, marketing
Stella-Jones Corporation

W.G. Downey, Jr.
Vice-président, fabrication
Stella-Jones Corporation

Douglas J. Fox
Premier vice-président,
Ingénierie et exploitation,
Stella-Jones Corporation

Kris Hedding
Vice-président, ventes
Stella-Jones Corporation

Ian Jones
Vice-président et
directeur général,
Stella-Jones Canada Inc.

James Kenner
Vice-président, conseiller juridique,
Activités d'exploitation américaines
Stella-Jones Corporation

Glen Ritchie
Vice-président, Fibres,
Stella-Jones Canada Inc.

Michael Sylvester
Vice-président, exploitation
Stella-Jones Corporation

Rick Thompson
Vice-président et
directeur général,
Guelph Utility Pole Company Ltd.

Eric Vachon, CA
Vice-président, finances,
Activités d'exploitation
américaines
Stella-Jones Corporation

Bureaux d'exploitation – Canada

SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

3100, boul. de la Côte-Vertu
Bureau 300
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2J8
Téléphone : (514) 934-8666
Télécopieur : (514) 934-5327
montreal@stella-jones.com

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine et bureau de ventes
25 Braid Street
New Westminster
(Colombie-Britannique)
V3L 3P2
Téléphone : (604) 521-4385
Télécopieur : (604) 526-8597
n.west@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes
7177 Pacific Street
Prince George (Colombie-Britannique)
V2N 5S4
Téléphone : (250) 561-1161
Télécopieur : (250) 561-0903
p.george@stella-jones.com

Service des fibres et terrains boisés
Stella-Jones Canada Inc.
4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
Téléphone : (250) 832-1180
Télécopieur : (250) 832-7933
salmonarm@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux
Stella-Jones Canada Inc.
West Trans Canada Hwy.
P.O Box 2178
Revelstoke
(Colombie-Britannique)
V0E 2S0
Téléphone : (250) 837-5061
Télécopieur : (250) 837-6533

Centre d'écorçage de poteaux
23562 River Rd. S.
S.11, M.2, C.5
Maple Ridge
(Colombie-Britannique)
V2W 1B7
Téléphone : (604) 463-8195
Télécopieur : (604) 463-4612

ALBERTA

Usine
Stella-Jones Canada Inc.
39 miles SE of Calgary
Hwy. 24
P.O. Box 99
Carseland (Alberta)
T0J 0M0
Téléphone : (403) 934-4600
Télécopieur : (403) 934-5880
carseland@stella-jones.com

ONTARIO

Usine et bureau de ventes
Guelph Utility Pole Company Ltd.
7818 Wellington Road 22
P.O. Box 154, R.R. #5
Guelph (Ontario)
N1H 6J2
Téléphone : (519) 822-3901
Télécopieur : (519) 822-5411
info@guelphpole.com

Centre de distribution
555 Station Street
Belleville (Ontario)
K8N 5A2
Téléphone : (613) 966-2637
Télécopieur : (613) 966-4521
info@guelphpole.com

QUÉBEC

Usine et bureau de ventes
41, rue Rodier
Delson (Québec)
J5B 2H8
Téléphone : (450) 632-2011
Téléphone : 1 (800) 387-5027
Télécopieur : (450) 632-3211
delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes
426, chemin de Montréal Est
Gatineau (Québec)
J8M 1V6
Téléphone : (819) 986-8998
Télécopieur : (819) 986-9875
mlauzon@stella-jones.com

Usine
2210, chemin St-Roch
Sorel-Tracy (Québec)
J3R 3L2
Téléphone : (450) 742-5977
Télécopieur : (450) 742-8832
jgaudreau@stella-jones.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

Usine et bureau de ventes
278 Park Street
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
Téléphone : (902) 893-9456
Télécopieur : (902) 893-3874
truro@stella-jones.com

TERRE-NEUVE

Centre de distribution et bureau de ventes
I.P.B. – W.P.I. International Inc.
faisant affaires sous le nom de
Newfoundland Hardwoods
2 Hardwoods Road
Clarenville (Terre-Neuve)
A5A 1H2
Téléphone : (709) 466-7941
Télécopieur : (709) 466-2170
rtilley@stella-jones.com

Bureaux d'exploitation – États-Unis

BUREAU CORPORATIF

Stella-Jones Corporation
Two Gateway Center,
Suite 1000
603 Stanwix Street
Pittsburgh (PA)
15222 États-Unis
Téléphone : (412) 325-0202
Télécopieur : (412) 325-0208
sjcorp@stella-jones.com

LEGAL ET CONFORMITÉ

Stella-Jones Corporation
15700 College Blvd.,
Suite 300
Lenexa (KS)
66219 États-Unis
Téléphone : (913) 948-9478
Télécopieur : (913) 538-2226
sjcorp@stella-jones.com

WASHINGTON

Usine et bureau de ventes
Stella-Jones Corporation
6520 - 188th NE.
P.O. Box 305
Arlington (WA)
98223 États-Unis
Téléphone : (360) 435-2146
Télécopieur : (360) 435-3035
sjcorp@stella-jones.com

IDAHO

Centre d'écorçage de poteaux
Stella-Jones Corporation
1076 Main
P.O. Box 500
Juliaetta (ID)
83535 États-Unis
Téléphone : (208) 276-7016
Télécopieur : (208) 276-7017
sjcorp@stella-jones.com

UTAH

Installation de services ferroviaires
Stella-Jones Corporation
2500 South, 9180 West
Magna (UT)
84044 États-Unis
Téléphone : (801) 569-7984
Télécopieur : (801) 569-6646
sjcorp@stella-jones.com

MINNESOTA

Installation de recyclage
Stella-Jones Corporation
5020 Lesure Street
Duluth (MN)
55807 États-Unis
Téléphone : (218) 624-9356
Télécopieur : (218) 624-4387
sjcorp@stella-jones.com

WISCONSIN

Usine
Stella-Jones Corporation
W1038 County Road U.
Suite 101
Bangor (WI)
54614 États-Unis
Téléphone : (608) 486-2700
Télécopieur : (608) 486-4538
sjcorp@stella-jones.com

LOUISIANE

Usine
Stella-Jones Corporation
3600 Koppers Road
Alexandria (LA)
71302 États-Unis
Téléphone : (318) 442-5733
Télécopieur : (318) 473-4378
sjcorp@stella-jones.com

TENNESSEE

Distillerie de goudron de houille
Stella-Jones Corporation
1471 Channel Avenue
Memphis (TN)
38113 États-Unis
Téléphone : (901) 942-4872
Télécopieur : (901) 942-3128
sjcorp@stella-jones.com

KENTUCKY

Usine
Stella-Jones Corporation
3855 Highway 51
Fulton (KY)
42041 États-Unis
Téléphone : (270) 472-5557
Télécopieur : (270) 472-5559
sjcorp@stella-jones.com

INDIANA

Usine
Stella-Jones Corporation
3818 S. County Road 50 E.
Winslow (IN)
47598 États-Unis
Téléphone : (812) 789-5331
Télécopieur : (812) 789-5335
sjcorp@stella-jones.com

ALABAMA

Installation de recyclage
Stella-Jones Corporation
1658 Ohio Ferro Road
Mt. Meigs (AL)
36057 États-Unis
Téléphone : (334) 271-1500
Télécopieur : (334) 271-1515
sjcorp@stella-jones.com

Usine
Stella-Jones Corporation
1641 Highway 160
Warrior (AL)
35180 États-Unis
Téléphone : (205) 590-0102
Télécopieur : (205) 590-0105
sjcorp@stella-jones.com

VIRGINIE-OCCIDENTALE

Usine
Stella-Jones Corporation
3424 Parkersburg Road
Reedy (WV)
25270 États-Unis
Téléphone : (304) 927-1250
Télécopieur : (304) 927-0259
sjcorp@stella-jones.com

VIRGINIE

Usine
Stella-Jones Corporation
9223 Maury River Road
Goshen (VA)
24439 États-Unis
Téléphone : (540) 997-9251
Télécopieur : (540) 997-0047
sjcorp@stella-jones.com

PENNSYLVANIE

Usine
Stella-Jones Corporation
5865 State Route 235
McAlisterville (PA)
17049 États-Unis
Téléphone : (717) 463-2131
Télécopieur : (717) 463-3998
sjcorp@stella-jones.com

Usine
Stella-Jones Corporation
392 Larkeytown Road
Dubois (PA)
15801 États-Unis
Téléphone : (814) 371-7331
Télécopieur : (814) 375-0946
sjcorp@stella-jones.com

Renseignements corporatifs

ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le 2 juin 2011
10 h 00
Hôtel Omni Mont-Royal
Salon Pierre de Coubertin
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Inscription : Bourse de Toronto
Symbole boursier : SJ
Premier appel public à l'épargne : 1994
Actionnaire majoritaire : Stella-Jones International S.A. (51,4 %)
Haut/Bas (du 1er janvier au 31 décembre 2010) : 33,50 $ / 24,60 $
Cours de l'action en date du 10 mars 2011 : 35,99 $
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2010 : 15,92 millions

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base semestrielle, sujet aux engagements financiers de l'entreprise en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie.

Le 10 mars 2011, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,24 $ par action ordinaire.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Foley & Lardner LLP

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C008126

Réalisé par MaisonBrison Communications